



Rapport annuel

Annual report

2017

BCB membre du réseau





LIVINGSTONE
STANLEY
25-XI-1871

Bienvenue au Burundi, Bienvenue à la BCB !

La Banque de Crédit de Bujumbura S.M. (BCB) est la première banque qui s'est installée au Burundi (1922).

Avec un capital à participation locale (45%) et internationale (55%), elle est membre du réseau Bank Of Africa (depuis 2008) opérant dans 18 pays africains ainsi qu'en France et dont la majorité du capital est détenue par la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE Bank Of Africa).

Son réseau de distribution est actuellement constitué de 30 points de vente (22 agences et 8 guichets) et 32 guichets automatiques de banques (GAB). Parmi ces points de vente figure un Centre d'Affaires dédié à la clientèle « Entreprises ».

En plus des produits bancaires classiques à savoir l'épargne et le crédits avec les activités connexes y relatives, la BCB met à la disposition de sa clientèle des produits tels que : Western Union, Internet Banking (B-Web), SMS Banking (B-SMS) et cartes bancaires (VISA et SESAME).

La préoccupation de la BCB est l'entière satisfaction de ses clients.



5, Bd. Patrice Emery Lumumba, B.P. 300 Bujumbura-Burundi, Tél. (+257) 22 20 11 11, Fax. (+257) 22 20 11 15
E-mail : info@ccb.bi, R.C : 15560, NIF : 400004509, Capital : 15 500 000 000 BIF, SWIFT : BCRBBIBI
Site web: www.ccb.bi,

Sommaire

Table of contents

Le Groupe BANK OF AFRICA

Présentation du Groupe BANK OF AFRICA*	4-5
Le Groupe BMCE BANK *	6-7
Produits & Services disponibles*	8-9

Rapport d'activité de la Banque de Crédit de Bujumbura S.M. (BCB)

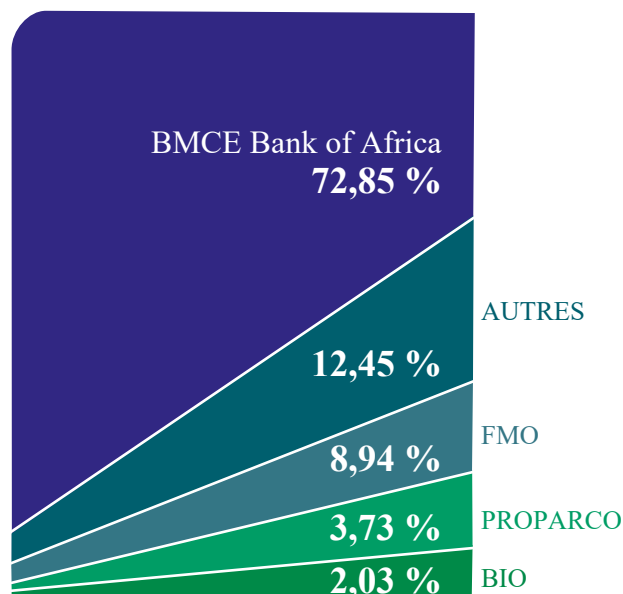
Activity Report of the Banque de Crédit de Bujumbura S.M. (BCB)

Le mot de la Direction Générale	11
<i>Comments from the General Management</i>	12
Produits disponibles à la BCB*	15
Faits marquants 2017	16
<i>Highlights 2017</i>	
Chiffres-clés au 31/12/2017	17
<i>Key figures on 31/12/2017</i>	
Engagements citoyens de la Banque*	18-19
Conseil d'Administration & Capital	20
<i>Board of Directors & Capital</i>	
Le Mot du Président du Conseil d'Administration	22
<i>Comments from the Chairman of the Board of Directors</i>	23
Rapport du Conseil d'Administration	24-28
<i>Report by the Board of Directors</i>	29-33
Rapport du Commissaire aux Comptes*	34
Bilan comparé des deux derniers exercices	36
<i>Balance sheet for the last two financial years</i>	
Résultat comparé des deux derniers exercices	37
<i>Income statement for the last two financial years</i>	
Résolutions	38-39
Resolutions	40-41
Annexes*	42-59

* French only

*Un réseau puissant***18**
Pays**> 6 000**
Collaborateurs**≈ 3,5** millions
de comptes
bancaires**> 1 million**
de clients**≈ 700** Guichets
Automatiques
de Banque**≈ 560**
Agences bancaires**35 ans**
de développement
continu**5 zones économiques**

UEMOA, CEDEAO, EAC, COMESA, SADC

*Actionnariat de BOA GROUP
au 31/12/2017**Un partenaire bancaire de référence,
BMCE Bank of Africa*

BMCE Bank of Africa, actionnaire majoritaire de BOA GROUP, société holding du Groupe BANK OF AFRICA, est le 2ème groupe bancaire au Maroc, détenu à hauteur de 36,31 % par le groupe industriel et financier marocain FinanceCom.

BMCE Bank of Africa est un groupe bancaire multi métiers et multi enseignes - banque commerciale, services financiers spécialisés, banque d'affaire, etc -, présent dans 31 pays et 4 continents.

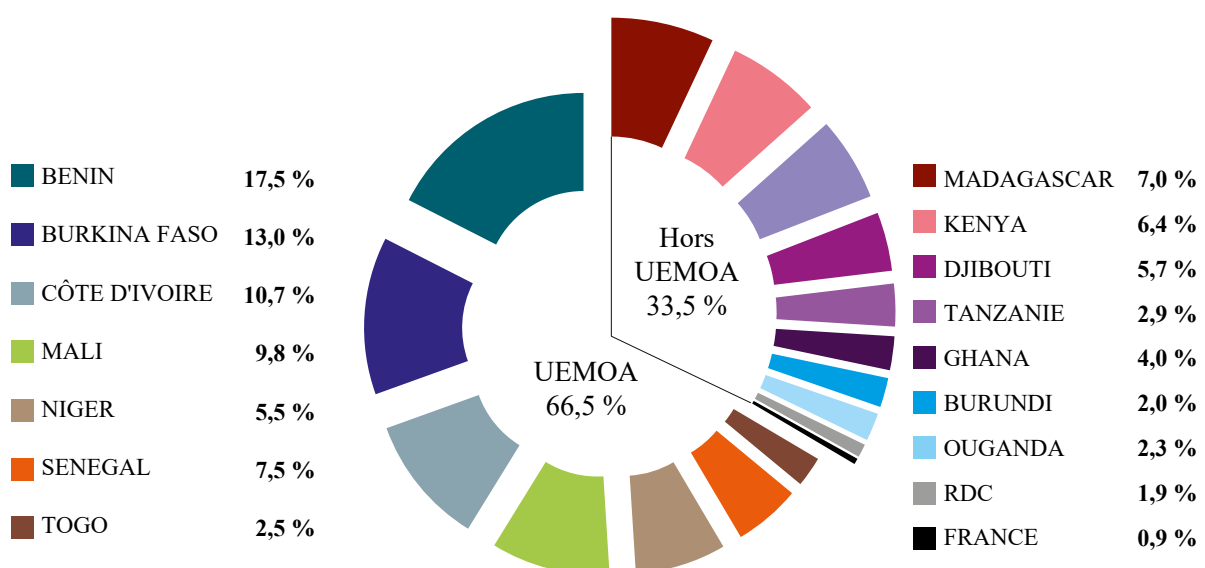
Le Groupe BANK OF AFRICA a contribué en 2016 pour 45,1 % au résultat net consolidé de BMCE Bank of Africa et pour 28,6 % à son résultat net part du groupe.

Chiffres clés de BANK OF AFRICA sur base consolidée

En millions d'euros	2016	2017	Variation
Total bilan	7 813	7 659	-2,0 %
Créances sur la clientèle	3 816	3 930	3,0 %
Dépôts de la clientèle	5 012	5 180	3,4 %
Produit Net bancaire	470	473,3	0,9 %
Résultat net part du groupe (RNPG)	67,4	76,0	12,9 %
Coefficient d'exploitation (Frais Généraux y compris les dotations aux amortissements / PNB)	61,4 %	64,9 %	
Coût du risque	1,76 %	1,16 %	
ROE (RNPG / Fonds propres part du groupe moyens)	13,8 %	14,3 %	
ROA (RNPG / Actif moyen)	0,9 %	0,9 %	
Solvabilité (estimations)			
Risk Weighted Asset (*)	4 804	4 963	3,3 %
Tier 1 + Tier 2 (**)	558	566	1,4 %
Ratio de solvabilité	11,6 %	11,4 %	

(*) Risk Weighted Asset ou Actifs risqués pondérés : 20 % des créances interbancaires + 100 % des créances sur la clientèle + 100 % des immobilisations corporelles + 80 % des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle + 50 % des engagements de garanties sur la clientèle + 100 % d'engagements donnés en faveur des banques.

(**) Tier 1 estimé : Capital + primes liées au capital + Réserves part du groupe + Report à nouveau + RNPG
Tier 2 estimé : Emprunts subordonnés + Provisions

Répartition de l'actif par pays

35 ans de croissance et d'expansion

Réseau Bancaire*



1983 MALI

17 Agences et 1 Centre d'Affaires à Bamako.
15 Agences régionales et 30 Bureaux de proximité.



1990 BÉNIN

28 Agences, 1 Centre d'Affaires et 2 Guichets portuaires à Cotonou.
23 Agences régionales.



1994 NIGER

Créée en 1989 : NIGERIAN INTERNATIONAL BANK (NIB). Intégrée au Réseau BOA en 1994.
17 Agences, 1 Centre d'Affaires et 1 bureau à Niamey, 11 Agences régionales.



1996 CÔTE D'IVOIRE

Créée en 1980 : BANAFRIQUE.
Intégrée au Réseau BOA en 1996.
26 Agences et 1 Centre d'Affaires à Abidjan.
8 Agences régionales et 2 Bureaux de proximité.



1998 BURKINA FASO

22 Agences et 1 Centre d'Affaires à Ouagadougou.
22 Agences régionales.



1999 MADAGASCAR

Créée en 1976 : BANKIN'NY TANTSAHA MPAMOKATRA (BTM) / Banque nationale pour le développement rural.
Intégrée au Réseau BOA en 1999.
25 Agences et 2 Centres d'Affaires à Antananarivo.
64 Agences et 1 Centre d'Affaires régional.



2001 SÉNÉGAL

29 Agences, 2 Centres d'Affaires et 1 bureau WU à Dakar.
22 Agences régionales et 1 bureau WU en Région.



2004 KENYA

Créée en 1981 : sous forme de succursale BANQUE INDOSUEZ > CRÉDIT AGRICOLE-INDOSUEZ > CALYON. Intégrée au Réseau BOA en 2004.
17 Agences et 1 Centre d'Affaires à Nairobi.
13 Agences régionales et 1 Centre d'Affaires à Mombasa.



2006 OUGANDA

Créée en 1985 : SEMBULE INVESTMENT BANK Ltd > ALLIED BANK. Intégrée au Réseau BOA en 2006.
20 Agences et 1 Centre d'Affaires à Kampala.
15 Agences régionales.



2007 TANZANIE

Créée en 1995 : EURAFRICAN BANK – TANZANIA Ltd (EBT). Intégrée au Réseau BOA en 2007.
13 Agences et 1 Centre d'Affaires à Dar es Salaam.
12 Agences régionales.

(*) Réseau BANK OF AFRICA au 31/12/2017

11

2008 BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA

Créée en 1909 à Bruxelles : BANQUE DU CONGO BELGE (BCB). 1922 : Agence BCB à Usumbura, Burundi. 25 juillet 1964 : BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA, S.M. (BCB). Intégrée au Réseau BOA en 2008. 9 Agences, 1 Centre d'Affaires et 6 Guichets à Bujumbura. 12 Agences et 1 Guichet en province.

12

2010 RDC

9 Agences à Kinshasa. 6 Agences régionales.

13

2010 DJIBOUTI

Créée en 1908 : BANQUE INDOSUEZ MER ROUGE (BIMR). Intégrée au Réseau BOA en 2010. 6 Agences et 1 Guichet à Djibouti.

14

2010 BOA-FRANCE

4 Agences à Paris et 1 Agence à Marseille.

15

2011 GHANA

Créée en 1999 : AMALBANK. Intégrée au Réseau BOA en 2011. 17 Agences et 1 Centre d'Affaires à Accra. 8 Agences régionales.

16

2013 TOGO

10 Agences et 1 Centre d'Affaires à Lomé. 1 Agence en province.

17

2014 ÉTHIOPIE

1 Bureau de représentation à Addis Abeba, rattaché à BOA-MER ROUGE.

18

2015 RWANDA

Créée en 2003 : AGASEKE BANK. Intégrée au Réseau BOA en 2015. 8 Agences et 1 Guichet à Kigali. 6 Agences régionales.

Filiales non bancaires

2002 AÏSSA (Société de services informatiques)
Siège social à Cotonou.

2002 AGORA (Société de participations)
Siège social à Abidjan.

2004 ATTICA (Société de participations)
Siège social à Abidjan.

BOA SERVICES (Société de services bancaires)
Siège social à Dakar.

Autres structures

1999 FONDATION BANK OF AFRICA
Présente dans de nombreux pays où le Groupe est implanté.

Produits & services disponibles dans le réseau francophone

Assurances

Assurance Auto « Zen Assurance »
 Assurance moyens de paiements
 Assurance Perte Emploi
 Assurance Prévoyance
 Assurance Retraite
 Assurance Voyage « Zen Voyage »
 Avenir Etude
 BOA Protection
 Épargne à tirage « CmaChance »
 Zen Emploi
 Zen Emprunt
 Zen Découvert

Comptes

Compte Chèque
 Compte Courant
 Compte Devises
 Compte Élite

Épargne

Bons de Caisse
 Bons du Trésor par Adjudication
 Compte Épargne
 Compte Épargne+
 Compte Épargne Élite
 Compte Épargne Enfant
 Compte Épargne Etudiant
 Compte Épargne à Régime Spécial
 Compte Épargne « Tahiry »
 Dépôt à Terme
 FUTURIS pour les jeunes
 Livret Jeune
 Plan Épargne Ambition
 Plan Épargne Éducation
 Plan Épargne Logement
 Plan Épargne Pèlerinage

Banque par Internet

B-Web

Services Financiers par Mobile

B-Phone & B-SMS
 B-Web Smart
 Airtel Money
 Orange Money « Bank 2 Wallet »
 M-Bank
 Zamani

Monétique

Carte SESAME & SÉSAME+
 Carte Sésame ÉPARGNE
 Cartes VISA LIBRA & PROXIMA
 Carte VISA Prépayée LIBCARD
 Carte VISA Prépayée
 TUCANA/TOUCAN
 Carte BOA Mauve
 Carte BOA Turquoise
 Carte BOA Visa Elite
 Carte BOA Visa Bleu
 Carte BOA Visa Vert Prépayée

Packages

Pack FIVELOMAKO
 Pack FONXIONARIA
 Pack MON BUSINESS
 Pack SALARIA & SALARIA+

Prêts

Avance
 Avance Aïd Al Adha
 Avance Ramadan
 Avance sur DAT
 Avance sur Salaire
 Avance Tabaski
 Crédit Express
 Découvert Autorisé (Automatique)
 Mésofinance
 Microfinance
 Prêt Collectif
 Prêt Consommation
 Prêt Équipement
 Prêt Événements
 Prêt Événements Familiaux
 Prêt de fin d'année
 « Prêt Tous en Fête »
 Prêt Habitation
 Prêt Haraka
 Prêt Immobilier « Prêt Ma Maison »
 Prêt Informatique
 Prêt Korité
 Prêt Moto « Prêt Ma Moto »
 Prêt Personnel
 Prêt Prescripteur
 Prêt Rechargeable
 Prêt Scolarité « Prêt Tous à l'École »
 Prêt Tabaski
 Prêt Véhicule « Prêt Ma Voiture »

Prêt Vitamine

Prêt Voyage

Réserve d'Argent

Transferts & Change

BOA Express
 Change Manuel
 Chèques de Voyage
 MoneyGram
 MTN Mobile
 Orange Money
 Quick Cash
 Wari
 Western Union

Entreprises

Large choix de produits et services à destination des grandes entreprises, des PME/PMI, des institutions, des associations, et des professions libérales notamment :

Banque en ligne

B-Web Pro
 Financement
 Avance
 Crédit de Campagne
 Crédit de Fonctionnement
 Crédit d'investissement
 Crédit Spot
 Facilités de Caisse et Découvert
 Financement des investissements
 Trésorerie
 Caution
 Opération à l'international
 Crédit documentaire
 Lettre de crédit
 Remise documentaire
 Virement
 Placements
 Dépôt à terme
 Bon de caisse

Produits & services disponibles dans le réseau anglophone

Accounts

Business/Corporate Current Account
Collection Current Account
Elite Current Account
Embassy NGO Current Account
Embassy Staff Current Account
Executive Current Account
Goodwill Account
NGO/Trust Current Account
Personal Current Account
Kids and Teen Account
Mwanariadha Account
Pay as you Go – Business
Pay as you Go – Individual
Remunerated Current Account
Salary Account
Single Fee Business Current Account
Single Fee Salary Account
SME Current Account
Student Current Account
Wakili Current Account

Savings and Investment Products

Ambition/Ambitious Savings Plan
Association Account 'VSLA'
Business Savings Account
Call Deposits Account
Chama Account
Children Savings Account
Classic Savings Account
Ero Savings Account
Executive Savings Account
Fixed Deposit Account
Forexave Account
Gold Plus Account
Group Savings Account 'VLSA'
Investment Club Account
Ordinary Savings Account
Premium Plus Account
Reward Savings Account
School Fees Collection Account
Student Savings Account
Term Deposit
Treasury Bills
Vuna Account

Packs

Employee Pack
My Business Pack
Public Service Pack

Cards & Electronic Banking

BOA Purple Card (Savings card)
BOA Turquoise Card
BOA Visa Blue Card
BOA Visa Elite Card
BOA Visa Green Prepaid Card
SESAME Card
Airline Billing & Clearing Facility
B-Web Internet Banking
E-Statement
E-tax Payments
Electronic Tuition Payments
Electronic Utility Bill Payments
Implant Tellers
Mail Alert
Payment Collection System
Salary Payment Processing System
UnionPay (acceptance of UPI cards on BOA Tanzania ATMs)

Mobile Financial Services

B-Mobile, BANK OF AFRICA
Mobile Wallet
B-Phone, B-SMS
B-Web Smart
E-Chama
Mobile Savings and Mobile Loans
SMS Alert
Swahiba Mobile App
USSD Mobile Banking

Money Transfer

Airtel Money
Ezy Pesa
Halo Pesa
M-Pesa
MoneyGram
MTN Mobile Money
Oceanic Transfers Payments
Tigo Pesa
WARI
Western Union

Consumer Loans

Home/Mortgage Finance
Instant Cash
Insurance Premium Finance
Motor Vehicle Loan
Motor Cycle Loan
Personal Loans
Personal Motor Loan
Salary Advance
Scheme Loan
School Fees Loan

Company Services

The network also offers a wide range of products and services to: Corporates, SMEs, Organizations, Institutions and Professionals; some of which include:

Business Loans and Overdrafts

Agribusiness Loan
Asset Finance
Biashara Loan
Bridging Overdraft
Business Loan
Commodity/Stock Finance
Commercial & Term Loans
Contract Financing
Credit Line
Garage Facility
Insurance Premium Finance
Land Title Loan 'Funa Ekyapa'
Lease Financing
LPO Financing
Overdrafts
Project Financing
Renewable Energy & Energy Efficiency Financing
SME Financing & Support Facilities
Tax Loan
Warehouse Receipt Financing

Trade Finance

Bonds & Guarantees
Discounting Facilities (Invoice, Certificate FX/Trade Import & Export Financing
Import & Export Documentary Collections
Import & Export Letters of Credit
IPC Discounting

Custodial, Forex & Treasury Services

Cash and Spot Transactions
Custodial Services
Flexible Forwards
Foreign Exchange
Forex Swaps
Forwards
FX Options

Other Products & Services

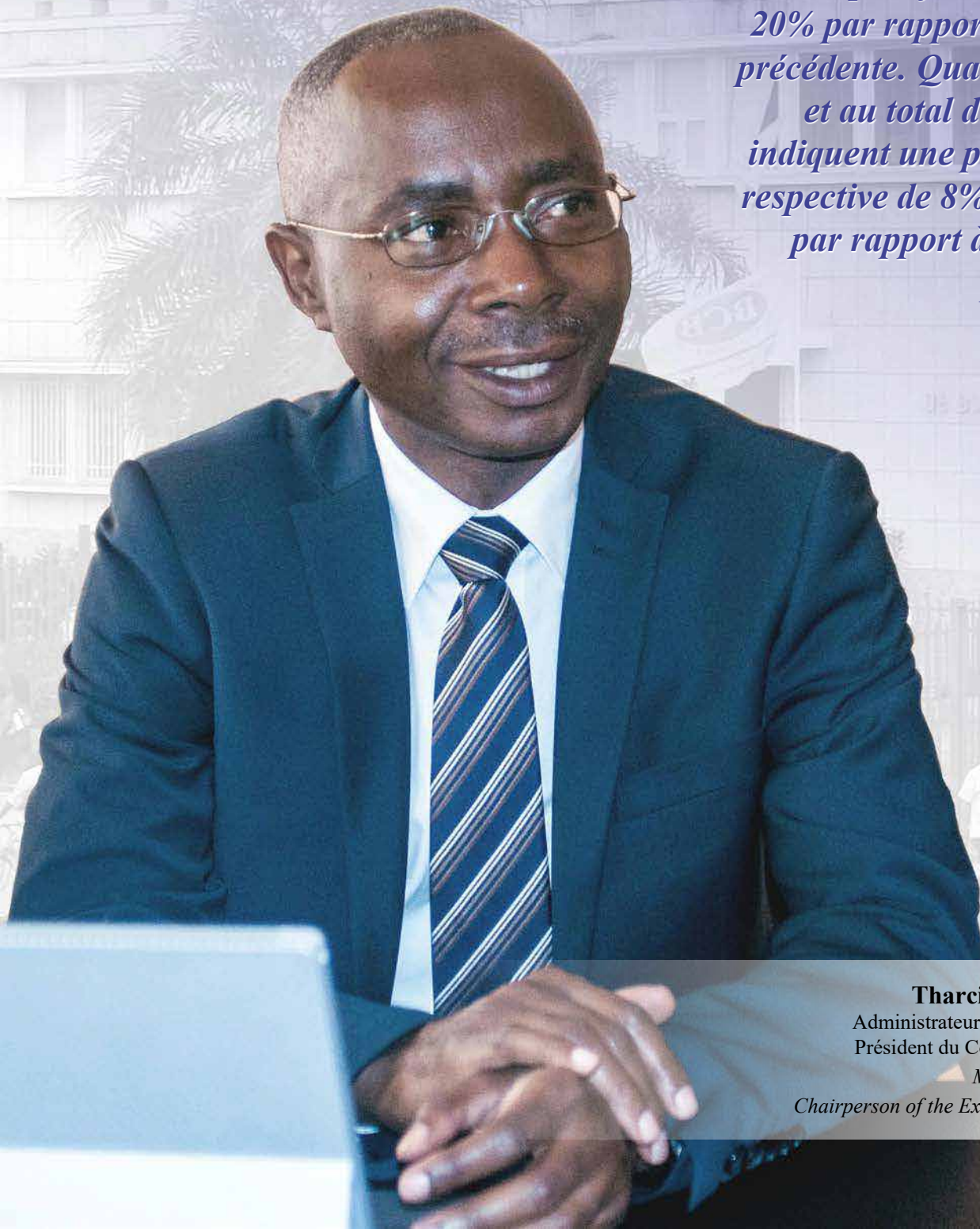
Bancassurance
Banker's Cheques
Payment Orders
Travellers Cheques
Transactional Banking Services
Utility Bill Payments

Rapport d'activité 2017
de la Banque de Crédit de Bujumbura

2017 Activity Report
of the Banque de Crédit de Bujumbura



[...] les prêts à la clientèle et les dépôts ont connu un accroissement respectif de 14 % et de 20% par rapport à l'année précédente. Quant au PNB et au total du bilan, ils indiquent une progression respective de 8% et de 18% par rapport à l'exercice précédent.



Tharcisse RUTUMO
Administrateur Directeur Général
Président du Comité de Direction
Managing Director
Chairperson of the Executive Committee

Le mot de la Direction Générale

Au cours de l'exercice 2017, l'environnement de l'activité bancaire s'est légèrement amélioré.

Par ce fait, la Banque de Crédit de Bujumbura S.M. (BCB) a enregistré une bonne progression de tous les principaux indicateurs de performance. En effet, les prêts à la clientèle et les dépôts ont connu un accroissement respectif de 14 % et de 20% par rapport à l'année précédente. Quant au Produit Net Bancaire et au total du bilan, ils indiquent une progression respective de 8% et de 18% par rapport à l'exercice précédent.

En vue de maintenir ce rythme de progression, les efforts de sensibilisation à l'amélioration de la qualité de service ont été poursuivis à l'intention de l'ensemble du personnel parce que la réussite sur le volet de la qualité du service offert à la clientèle est un gage de succès dans la réalisation de l'objectif principal de l'année à savoir « le renforcement de la rentabilité de la Banque ».

Sur le plan commercial, la BCB a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de proximité notamment en accélérant les activités du chantier qui va abriter sa 22^e agence dans la zone de Kamenge et qui servira la partie Nord de la Capitale Bujumbura ne disposant actuellement que d'une seule Agence, à savoir celle de Kigobe, drainant une très grande affluence.

En termes de perspectives de l'année 2018, la Banque intensifiera ses efforts de sensibilisation et de mobilisation de son personnel, ce qui permettra de comprendre et d'anticiper les besoins de la clientèle, pour la plus grande satisfaction de cette dernière et l'amélioration de la rentabilité de la Banque.

Dans le domaine de l'innovation, d'une part, un nouveau produit dénommé B-SMS sera mis à la disposition de la clientèle pour lui permettre d'effectuer certaines opérations bancaires (demande de solde, demande de chéquier, virement, ...) via le téléphone mobile ; d'autre part, la Banque investira dans des projets structurants susceptibles de l'aider à mieux servir ses clients.

Nous saisissons cette opportunité pour présenter nos sincères remerciements et félicitations à l'ensemble du personnel de la Banque qui, au cours de l'exercice 2017, s'est donné corps et âme pour la réalisation des objectifs.

Enfin, la Direction Générale est très reconnaissante pour la fidélité et de la confiance de son aimable clientèle et réitère son engagement à l'accompagner dans la réussite de ses projets

Camille OGOUEDJI

Directeur Général Adjoint et Vice-Président du Comité de Direction

Tharcisse RUTUMO

Administrateur Directeur Général et Président du Comité de Direction

Comments from the General Management

During the 2017 fiscal year, the banking environment slightly improved.

Thus, the Banque de Crédit de Bujumbura S.M. (BCB) recorded a good progression of all the main performance indicators. In fact, customer loans and deposits grew respectively by 14% and 20% compared to the previous year. As for the Net Banking Income and the Total Assets, they respectively show an increase of 8% and 18% compared to the previous year.

In order to maintain that progression pace, outreach efforts to improve the quality of service were continued for all the bank staff. Because the success of the quality of the service offered to customers is a guarantee of success in achieving the main objective of the year, namely «strengthening the profitability of the Bank.»

On the commercial side, the BCB continued to implement its proximity policy namely by accelerating the activities of the building site that will house its 22nd branch in the Kamenge area and will serve the northern part of the Bujumbura Capital, currently having only one branch, namely that of Kigobe, draining a very large crowd.

In terms of the outlook for 2018, the Bank will intensify its efforts to raise awareness and mobilize its staff which will help it to understand and anticipate the needs of the customers. This will undoubtedly lead to an improvement in the quality of the service offered to the customers for the best customer satisfaction and the improvement of the bank profitability.

In the field of innovation, on the one hand, a new product called B-SMS will be made available to customers to help them to perform some banking operations (balance request, checkbook request, transfer, ...) via the mobile phone; on the other hand, the bank will invest in structuring projects likely to help it better serve its costumers.

We take this opportunity to address our sincere thanks and congratulations to all the staff of the Bank who, during the 2017 fiscal year, has given himself soul and body to achieving the objectives.

Finally, the General Management is very grateful for the loyalty and trust of its kind customers and reiterates its commitment to support the success of their projects.

Camille OGOUEDJI

Deputy General Manager and Vice Chairperson of the Executive Committee

Tharcisse RUTUMO

Managing Director and Chairperson of the Executive Committee



[...] Customer loans and deposits grew respectively by 14% and 20% compared to the previous year. As for the Net Banking Income and the Total Assets, they respectively show an increase of 8% and 18% compared to the previous year.



Camille OGOUEDJI

Directeur Général Adjoint
Vice-Président du Comité de Direction

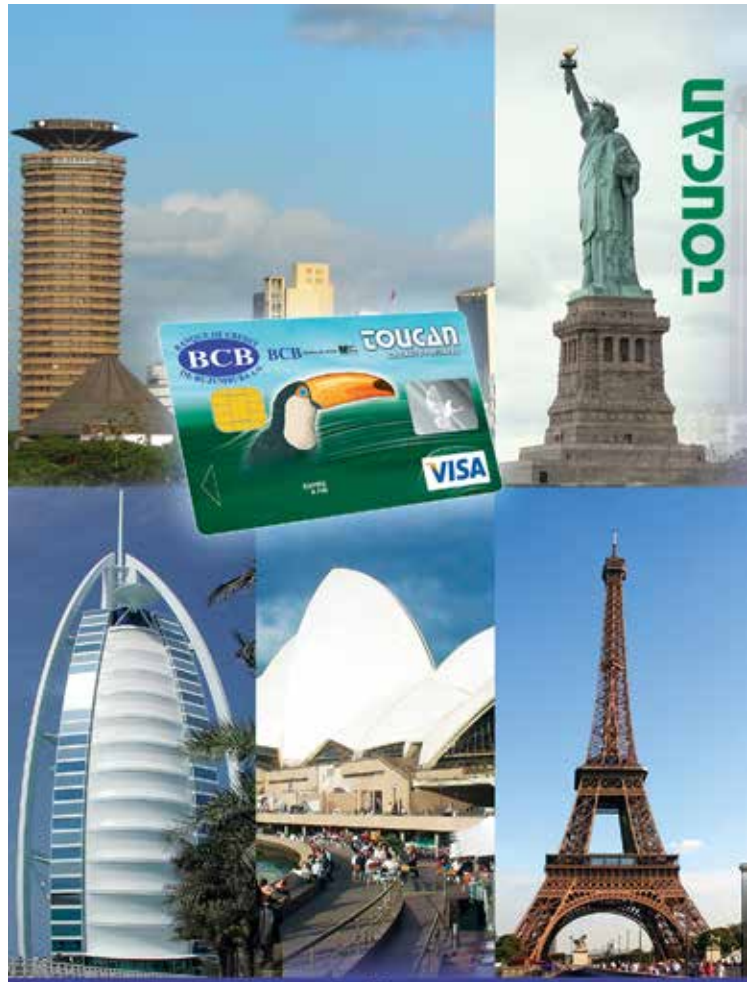
*Deputy General Manager
Vice-Chairperson of the Executive Committee*



Accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7



Accédez à votre argent à tout moment



TOUCAN

Payez facilement vos consommations à l'étranger



WESTERN UNION WU

moving money for better

Besoin d'un transfert d'argent fiable ?

Western Union dans plus de 20 agences de la Banque de Crédit de Bujumbura.

Tranquillité d'esprit !



Epargne et Crédits BCB: vos rêves deviennent réalité

Vos transfert d'argent en toute tranquillité

Produits disponibles à la BCB

Comptes

Compte Chèque
Compte Devises
Compte Courant

Épargne

Bons de Caisse
Carnet de dépôt
Dépôt à Terme

Banque par Internet

B-Web

Services Financiers par Mobile

B-SMS

Monétique

Carte SÉSAME
Carte VISA Prépayée
TOUCAN

Prêts

Crédit aux particuliers et professionnels
Prêt Collectif
Prêt Équipement
Prêt Habitation
Prêt Personnel
Prêt « Tous à l'École »

Transferts & change

Transfert par SWIFT
Change Manuel
Western Union

Entreprises

Financement du Fonds de Roulement
Financement équipement
Cautionnement des marchés
...etc.



B-WEB et B-SMS vous permettent de suivre votre compte en temps réel.

Faits marquants 2017

Highlights 2017

Mars

Arrivée du nouveau Directeur Général Adjoint de la Banque

Juin

Lancement de la campagne Tous à l'Ecole, Edition 2017.

Renumerotation des comptes de la Banque pour respecter les normes internationales.

Juillet

50^e anniversaire de l'agence de Ngozi.

Septembre

Franchissement du seuil de 100.000 comptes clients.

March

Arrival of the new Deputy General Manager of the Bank

June

Launch of the Tous à l'Ecole campaign, 2017 edition.

Renumbering of the Bank's accounts to meet international standards.

July

50th anniversary of the Ngozi Branch.

September

Crossing the threshold of 100,000 customer accounts.



De gauche à droite : M. Camille OGOUEDJI, le nouveau Directeur Général Adjoint ; M. Tharcisse RUTUMO, Administrateur Directeur Général ; Mme Rose KATARIHO, Président du Conseil d'Administration de la BCB.

Chiffres-clés au 31/12/2017

Key figures on 31/12/2017

Activité / Activity	2017	Variation annuelle
Dépôts clientèle * / <i>Customer Deposits</i> *	308 976,1	20%
Créances clientèle * / <i>Customer Loans</i> *	129 852,1	14%
Nombre d'agences en fin d'exercice / <i>Number of branches at the end of the fiscal year</i>	21	0%
Structure / Structure		
Total bilan * / <i>Total Assets</i> *	383 927,0	18%
Fonds propres * / <i>Shareholders' Equity</i> *	52 786,8	16%
Effectif moyen pendant l'exercice / <i>Average number of employees at the end of the fiscal year</i>	377	10%
Solvabilité		
Tier 1 *	36 995,0	10%
Tier 2 *	6 093,0	10%
Risk Weighted Asset (RWA) *	216 591,0	12%
Tier 1 + Tier 2 / RWA	19,9	-2%
Compte de résultat		
Produit Net Bancaire (PNB) * / <i>Net Operating Income</i> *	33 958,3	8%
Frais généraux d'exploitation * / <i>Operating overheads</i> *	20 337,5	2%
Résultat Brut d'Exploitation * / <i>Gross Operating Profit</i> *	16 954,8	18%
Coût du risque en montant * / <i>Risk Cost in amount</i> *	780,0	-66%
Résultat Net * / <i>Net Income</i> *	10 105,4	39%
Coefficient d'exploitation (%) / <i>Operating ratio</i>	59,9	-6%
Coût du risque (%) / <i>Risk cost</i>	0,6	-68%
Rentabilité des actifs (ROA) / <i>Return On Assets</i>	2,6	20%
Rentabilité des fonds propres (ROE) / <i>Return On Equity</i>	19,1	13%

Total bilan * / *Total Assets* *

383 927,0

(*) Montants en millions BIF /
Amounts in million BIF

Engagements citoyens 2017

Au cours de l'exercice 2017, la Banque de Crédit de Bujumbura S.M. (BCB) a poursuivi la mise en œuvre de sa responsabilité sociale dans les différents domaines (culturel, sportif, socio-éducatif et économique) dans le but de renforcer son image de banque citoyenne.

Social

Les événements, actions et projets ci-dessous ont été financièrement et/ou matériellement soutenus par la BCB à hauteur d'environ 70 millions de Francs Burundais (BIF).

Dans le domaine culturel

- Soutien aux activités de la 10^e Édition du Festival International du Cinéma et de l'Audiovisuel du Burundi (FESTICAB).

Dans le domaine sportif

- Soutien aux activités de la Fédération Burundaise de Hand Ball ;
- Appui aux activités du Golf Club de Bujumbura ;
- Soutien au tournoi des matches opposant les Parlements des Pays de l'EAC à Dar-Es-Salaam, en Tanzanie.

Dans le domaine socio-éducatif

- Soutien accordé aux activités de construction de la paroisse Regina Pacis de Kinindo ;
- Appui à la Caravane des Maires des villes de la Région des Grands Lacs organisé par la Mairie de Bujumbura ;



Prix reçu par la BCB à la fin de la tournée nationale du Flambeau de la Paix en remerciement du sponsoring accordé



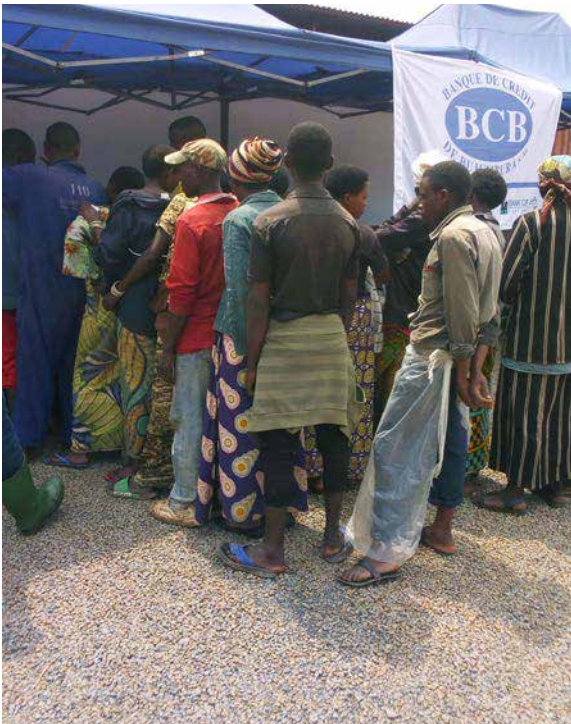
Visite du personnel de la BCB au Centre pour Handicapé de Kiganda, au mois de mars 2017, dans le cadre de la célébration de la Fête Internationale de la Femme

- Soutien accordé à la Direction des Titres Fonciers pour l'équipement de l'espace d'accueil de ses clients;
- Appui aux activités de la CPABU pour l'organisation de la Conférence du Panafrican Christian Police Association Conference PACPAC 2017 ;
- Appui aux activités de construction de l'Eglise de Gatsina ;
- Appui à la RTNB pour ses émissions « Concours de la Chanson » et « Bonne réponse » ;
- Soutien accordé au Foyer de Charité de Ngozi pour l'équipement de ses chambres d'accueil ;
- Soutien à l'école SOS pour primer les meilleurs élèves afin de susciter la compétitivité ;
- Construction de l'Eglise paroissiale de Kiryama, diocèse de Bururi ;
- Appui au Ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le SIDA pour l'Organisation de la 6e conférence scientifique ;
- Soutien aux activités du jubilé de 50 ans pour le séminaire de BUTA ;
- Appui aux activités de construction de l'Ecole Fondamentale de GATONDE, en commune et province Muramvya ;
- Appui aux activités de célébration de la Fête Internationale de la Femme à la BCB.

Économique

Le rôle primordial de la BCB, en tant que Banque Commerciale, est le financement des activités des particuliers mais aussi des entreprises pour leur développement mais également pour le développement de l'économie nationale. Ainsi, la BCB a poursuivi ses efforts de participation à la promotion du secteur du café, principal produit d'exportation du Burundi.

En outre, la BCB a continué à veiller à l'application des principes de bonne conduite des affaires, en particulier dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.



Membres du personnel de l'entreprise IMENA attendant l'ouverture de leur compte à l'agence Kayanza



Conseil d'Administration et Capital

Board of Directors & Capital

Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2017, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

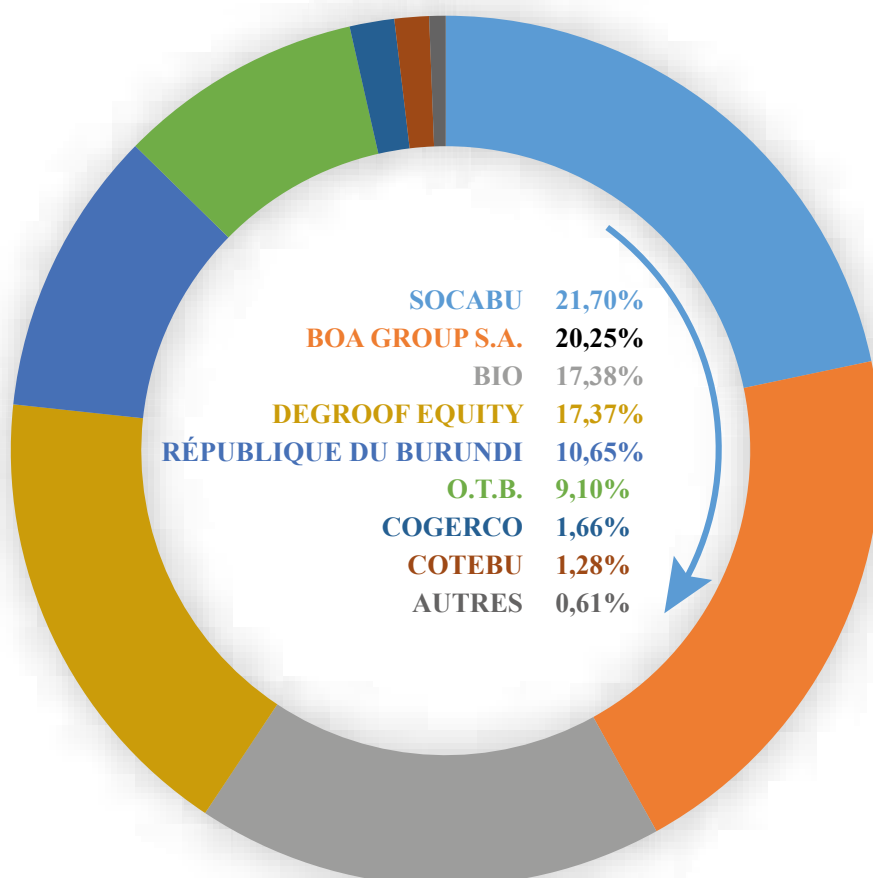
At 31st December 2017, the Board of Directors comprised the following members:

Mme Rose KATARIHO, Président/ Chairperson	Mme Fidès BIGIRIMANA
M. Abderrazzak ZEBDANI	M. Jean-Paul COUVREUR
M. Alain SIAENS	M. Tharcisse RUTUMO
Mme Carole MAMAN	M. Thierry LIENART
Mme Désiderate MISIGARO	M. Vincent DE BROUWER
M. Eddy-Michel NTIRENGANYA	

Capital

Au 31 décembre 2017, la répartition du capital s'établissait comme suit :

At 31st December 2017, the Bank's capital was held as follows:



Rapport du Conseil d'Administration

Report by the Board of Directors

Chiffres clés du Burundi en 2017

2017 Burundi key figures

Superficie (milliers de km ²) <i>Area (thousand km²)</i>	27.8
Nombre de provinces <i>Provinces</i>	18
Population (millions d'habitants) <i>Population (million inhabitants)</i>	11.7
PIB (USD milliards) <i>GDP (USD billions)</i>	3.5
PIB/HAB (USD) <i>GDP Per capita (USD)</i>	340
Monnaie <i>Currency</i>	BIF
Principaux produits d'exportation <i>Main export products</i>	Café & thé Coffee & Tea
Nombre de banques commerciales <i>Number of commercial banks</i>	10

Rose KATARIHO

Président du Conseil d'Administration
Chairperson of the Board of Directors

Le mot du Président du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice sous revue, des indices d'une reprise économique se sont manifestés au vu des divers projets entrepris ici et là dans le pays.

Bien que les réserves de change ne se soient pas améliorées et que le taux d'inflation ait continué à grimper, la Banque a pu améliorer ses performances.

Au niveau concurrentiel, la Banque de Crédit de Bujumbura S.M. (BCB) a continué à faire face à 9 autres banques commerciales, à près d'une quarantaine d'institutions de microfinance et ainsi qu'aux sociétés de téléphonie mobile actuellement actives sur le segment du « mobile money ».

En perspectives de l'exercice 2018, afin d'atteindre de meilleures performances, la Banque réalisera divers investissements pour gagner davantage de terrain face à concurrence et améliorer son niveau de rentabilité.

Enfin, nous exprimons nos sentiments de gratitude à l'endroit de notre chère clientèle pour sa confiance et sa fidélité, à nos chers collaborateurs pour leur professionnalisme et leur dévouement constants ainsi qu'à nos actionnaires pour le soutien indéfectible qu'ils apportent à l'activité de la Banque.

En perspectives de l'exercice 2018, afin d'atteindre de meilleures performances, la Banque réalisera divers investissements pour gagner davantage de terrain face à concurrence et améliorer son niveau de rentabilité.

Rose KATARIHO

Président du Conseil d'Administration
de la Banque de Crédit de Bujumbura S.M.



Comments from the Chairperson of the Board of Directors

During the year under review, there are economic recovery indications, given the various projects undertaken here and there in the country.

Although foreign exchange reserves have not improved and the inflation rate has continued to rise, the bank has been able to improve its performance.

On the competitive level, the Banque de Crédit de Bujumbura S.M. (BCB) continued to deal with the 9 other commercial banks, almost 40 microfinance institutions, and some mobile phone companies currently active in the mobile money segment.



Looking ahead to the 2018 fiscal year, in order to achieve better performance, the Bank will make various investments in order to gain more market shares and improve its level of profitability.

Looking ahead to the 2018 fiscal year, in order to achieve better performance, the Bank will make various investments in order to gain more market shares and improve its level of profitability.



Finally, we express our gratitude to our dear customers for their trust and loyalty, to our dear collaborators for their constant professionalism and dedication, and to our shareholders for the unwavering support they provide to the activity of the Bank.

Finally, we express our gratitude to our dear customers for their trust and loyalty, to our dear collaborators

Rose KATARIHO

Chairperson of the Board of Directors

Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire - exercice 2017

I. Le cadre politico-économique & financier de l'exercice 2017

Au cours de l'exercice sous revue, la situation économique du Burundi ne s'est pas beaucoup améliorée par rapport à l'exercice précédent même si des indices d'une reprise économique sont perceptibles.

En effet, le taux de croissance économique peine à se relever à cause de certains facteurs peu favorables tels que la suspension des aides financières des principaux bailleurs de fonds, l'assèchement des réserves de change, l'inflation des prix des produits d'importation,⁽¹⁾

Concernant la moyenne annuelle du taux d'inflation, elle est passée de 5,6% à fin 2016 à 16,0% à fin 2017 soit une variation de 186%.⁽²⁾

En matière de change, le cours moyen du dollar américain est passé de 1.688,6 BIF par unité en fin d'année 2016 à 1.766,7 BIF par unité en fin d'année 2017, soit une dépréciation de la monnaie burundaise de 4,6% par rapport au dollar américain. Quant au cours moyen de la monnaie européenne, l'euro, il est passé de 1.779,1 BIF par unité à fin 2016 à 2.110,9 BIF en fin d'année 2017, soit une dépréciation de la monnaie burundaise de 18,6% par rapport à l'euro.⁽³⁾

En dépit de ces éléments négatifs, il existe des points positifs qui nous permettent de croire à une reprise économique du Burundi dans un très proche avenir.

Tout d'abord, au niveau législatif, des lois favorables à la reprise économique ont été votées et promulguées. Il s'agit notamment de⁽⁴⁾ :

1. la Loi n°1/01 du 23 janvier 2017 portant modification de la loi n°1/011 du 23 juin 1999 portant modification du Décret-loi n°1/033 du 22 août 1990 portant cadre général de la coopération entre la République du Burundi et les Organisations Non Gouvernementales Etrangères (ONGE) ;
2. la Loi n°1/05 du 09 mars 2017 portant ratification par la République du Burundi du Contrat de financement n° FI83853 d'un montant de 70 Millions d'Euros entre la République du Burundi et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) relatif au financement du projet Hydroélectrique de JIII et MUREMBWE (PHJIMU), signé à Luxembourg le 11 décembre 2014 ;
3. la Loi n°1/14 du 14 août 2017 portant ratification par la République du Burundi de l'accord de crédit concessionnel N° China EXIMBANK GCL 2016 NO. (33) total NO. (603) entre la République du Burundi et EXIMBANK de Chine relatif à la réalisation du projet de migration vers la radiodiffusion télévisuelle numérique au Burundi, signé à Bujumbura le 1er juin 2017 ;
4. la Loi n°1/15 du 14 août 2017 portant ratification par la République du Burundi de l'accord de coopération commerciale et économique entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la République de Turquie, signé le 27 août 2015 à Ankara, Turquie ;
5. la Loi n°1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires ;

Ensuite, dans le domaine de l'exploitation minière, il y a lieu de noter :

1. le lancement des travaux d'exploitation des gisements d'or et des minerais associés par la société Tanganyika Mining Burundi S.M. sur le site Cimba de la colline Gahoma, zone Butahana, commune Mabayi (stock de 14 tonnes d'or, 36 tonnes de cuivre et 15 tonnes d'argent);⁽⁵⁾

(1) <https://www.afdb.org/fr/countries/east-africa/burundi/burundi-economic-outlook/>

(2) <http://www.isteebu.bi/images/Indicesdesprix/ipc%20decembre%202017.pdf>

(3) Service Change de la BCB

(4) <http://www.assemblee.bi/Lois-Promulguees-en-2017>

(5) <http://abpinfos.gov.bi/spip.php?article5331>



2. le lancement du projet d'exploitation de terres rares de Gakara en juillet 2017⁽⁶⁾ et l'entrée en production de cette mine en décembre 2017;⁽⁷⁾

En outre, pour ce qui est de la coopération avec les bailleurs de fonds, il est intéressant de faire remarquer les deux éléments ci-après :

- l'octroi, au mois de février 2017, d'un don de 18,63 millions de dollars US par le Groupe de la Banque africaine de Développement (BAD) pour le financement du pavement de la RN18, un important axe routier reliant la capitale, Bujumbura, aux régions Centre et Est du pays.⁽⁸⁾
- la promesse du FIDA d'étendre ses appuis dans toutes les provinces en 2018 : avec le nouveau projet de microfinance (Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale du Burundi: PAIFAR-B), [...], les interventions couvriront maintenant la totalité des provinces du pays.⁽⁹⁾

Par ailleurs, concernant les réalisations de l'Agence de Promotion des Investissements (API), pour le compte de l'année 2017 et par rapport à l'année 2016, on remarque un accroissement de 5,3% et de 10,6% respectivement pour les investisseurs enregistrés au niveau de cette Agence et les emplois créés. Au cours de l'année 2017, l'API a continué le traitement des dossiers de demande des avantages liés au Code des Investissements. Ainsi, 24 certificats ont été octroyés aux entreprises éligibles aux avantages du Code des Investissements. Ces 24 projets ont un capital prévisionnel équivalent à 200 milliards BIF et comptent créer 2.777 emplois.⁽¹⁰⁾

(6) <https://www.agenceecofin.com/terres-rares/2407-49049-burundi-lancement-du-projet-de-terres-rares-de-gakara>

(7) <https://www.agenceecofin.com/terres-rares/0612-52657-burundi-gakara-devient-la-premiere-mine-de-terres-rares-a-entrer-en-production-en-afrique>

(8) <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/burundi-la-bad-finance-le-renforcement-du-reseau-routier-vecteur-de-cohesion-territoriale-16687/>

(9) <http://burundi-eco.com/fida-promet-detendre-appuis-toutes-provinces-2018/#.WnRufa5l-po>

(10) <http://www.rtnb.bi/fr/art.php?idapi=2/1/35>

Sur le plan de l'amélioration de l'environnement des affaires, il est à noter que, dans le rapport Doing Business 2018, le Burundi est classé à la 164^e place, soit un recul de 7 places. Cette régression s'expliquerait par la baisse de certains indicateurs clés dans l'évaluation de la facilitation du climat des affaires au Burundi. En effet, plusieurs indicateurs sont en baisse : la facilité à créer un business, l'octroi de crédit à l'investissement, le niveau du taux d'imposition sur les bénéficiaires, l'enregistrement de propriétés, le commerce aux frontières, l'exécution des contrats et la résolution des insolvabilités.

En revanche, certains autres indicateurs tels que la Gestion des permis de construction, l'accès à l'électricité et la protection des investisseurs minoritaires, marquent des points à la hausse.⁽¹¹⁾

Sur le volet budgétaire, le budget général des dépenses de l'Etat de l'année 2018 montre que les ressources (y compris les dons) passent de 1.152,7 milliards BIF en 2017 à 1.224,1 milliards BIF en 2018, soit un accroissement de 6,2%. Les charges, quant à elles, passent de 1.326,9 milliards BIF du budget 2017 à 1.338,2 milliards BIF pour le budget 2018, soit une hausse de 4,6 %.⁽¹²⁾

Enfin, les hypothèses macroéconomiques de projection pour l'exercice 2018 reposent sur une croissance de 3,9% du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2018, une inflation de fin de période 2018 estimée à 10 % et une pression fiscale de 13,6% du PIB.⁽¹³⁾

II. Administration

Au niveau de l'Administration de la Banque, les éléments saillants ayant marqué l'exercice 2017 sont repris ci-après :

- la nomination de Monsieur Camille OGOUEDJI comme nouveau Directeur Général Adjoint de la Banque de Crédit de Bujumbura, en remplacement de Monsieur Thierry LIENART, Directeur Général Adjoint sortant.
- l'élection définitive de Madame Desiderate MISIGARO et Monsieur Eddy-Michel NTIRENGANYA, mandataires de la SOCABU, en qualité d'Administrateurs de la Banque de Crédit de Bujumbura S.M., en remplacement de Madame Geneviève KANYANGE et Monsieur Onésime NDUWIMANA.
- le renouvellement des mandats d'Administrateurs pour Madame Desiderate MISIGARO et Monsieur Eddy-Michel NTIRENGANYA, mandataires de la SOCABU et Madame Rose KATARIHO, mandataire de l'actionnaire Etat du BURUNDI pour un terme de quatre ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020.
- la nomination du Cabinet FenRaj Conseil comme Commissaire aux Comptes de la BCB pour un mandat d'une année en remplacement du Cabinet GPO Partners Burundi S.p.r.l. dont le mandat venait à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de mars 2017 conformément à la résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire de mars 2015.
- la nomination et l'agrément de Madame Fidès BIGIRIMANA en qualité d'Administrateur représentant l'actionnaire OTB, en remplacement de Monsieur Evariste NAHAYO, Administrateur sortant.

III. Activités commerciales

Au cours de l'année 2017, la Banque a poursuivi son projet de sensibilisation du personnel à l'amélioration de la qualité de service, préalable à tout effort visant la réalisation de l'objectif principal de l'année à savoir « le renforcement de la rentabilité de la Banque ».

En outre, en vue de réaliser l'objectif de l'année, les responsables en charge du réseau d'agences, appuyés par la Direction de la Banque, ont poursuivi leurs visites dans différentes agences de la BCB pour la sensibilisation sur la maîtrise des charges et des risques. En conséquence, les charges d'exploitation ont continué à décroître (baisse de 7% par rapport à l'exercice précédent qui, à son tour, avait marqué une baisse de 10% par rapport à l'année antérieure).

(11) <http://akeza.net/doing-business-2018-le-burundi-a-la-164eme-place/>

(12) <http://finances.gov.bi/images/loibugetaireexercice2018.PDF>

(13) <http://burundi-eco.com/budget-general-de-letat-exercice-2018-lausterite-sera-maintenue/#.WnQ2i65l-po>

La Banque a également poursuivi sa politique de proximité et d'innovation technologique. Elle a ainsi accéléré le chantier de l'agence de Kamenge qui désengorgera la partie Nord de la Capitale Bujumbura, disposant actuellement d'une seule Agence (celle de Kigobe avec une très grande affluence).

En vue de renforcer l'esprit d'émulation au sein du réseau d'agences, celles qui se sont distinguées dans la réalisation des objectifs au cours des différentes campagnes commerciales, que ce soit en interne ou au sein du réseau BOA, ont été primées.

Enfin, au cours de l'exercice 2018, la politique d'amélioration de la qualité du service offert à la clientèle et celle du renforcement de la rentabilité resteront le fil conducteur de l'activité de la Banque. Par conséquent, les efforts de sensibilisation et de mobilisation de tous les intervenants devront être poursuivis.

IV. Bilan et Résultat

IV.1. Bilan

Alors que le total du bilan de la Banque s'élevait à 325,3 milliards BIF à la clôture de l'année 2016, il est de 383,9 milliards BIF au 31 décembre 2017 marquant ainsi une variation positive de 58,6 milliards BIF représentant un accroissement de 18,0%.

IV.1.1. Prêts à la Clientèle

Le total des prêts nets à la clientèle en BIF est passé de 114,0 milliards BIF à fin 2016 à 129,9 milliards BIF au terme de l'année 2017, soit une variation positive de 15,9 milliards BIF qui représente un accroissement de 13,9%.

IV.1.2. Les dépôts de la clientèle

Le total des dépôts de la clientèle s'élève à 309,0 milliards BIF au 31 décembre 2017 contre 257,1 milliards BIF à la fin de l'année précédente, soit une augmentation de 51,9 milliards BIF représentant un accroissement de 20,2%.

Les dépôts en devises, qui s'élèvent à 33,8 milliards BIF, représentent 10,8% du total des dépôts, soit une proportion supérieure à celle de l'année précédente qui était de 8,7%.

IV.2. Résultat

IV.2.1. Les produits

Au terme de l'année 2017, le produit net bancaire réalisé par la Banque s'est établi à 34,0 milliards BIF contre 31,5 milliards BIF réalisé l'année précédente, soit un accroissement de 7,7 %.

IV.2.2. Les frais généraux d'exploitation

Le montant total des charges générales d'exploitation est passé de 20,0 milliards BIF à la clôture de l'exercice 2016 à 20,3 milliards BIF en 2017, soit un accroissement de 1,7 %.

IV.2.3. Le résultat net

Le résultat net pour l'exercice 2017 s'élève à 10,1 milliards BIF contre 7,3 milliards BIF réalisé au cours de l'exercice précédent soit un accroissement de 38,8 %. En y ajoutant le report à nouveau de l'exercice antérieur de 4,5 millions BIF, le résultat à affecter s'établit à 10,11 milliards BIF.

V. Bilan social

Au cours de l'exercice 2017, la Banque a poursuivi sa politique de formation et de renforcement des capacités des ressources humaines dans des domaines variés, en vue de répondre aux besoins de la Banque et aux exigences de l'environnement de travail actuel qui est de plus en plus concurrentiel et exigeant.

De même, les organes sociaux de la Banque, notamment le Conseil d'Entreprise et les différents comités internes à la Banque, ont fonctionné normalement en 2017.

La politique d'épanouissement du personnel de la Banque a été poursuivie notamment par :

- la célébration de la Fête Internationale de la Femme;
- l'organisation des séminaires et des sorties professionnelles dans un cadre convivial ;
- la célébration du nouvel an autour d'activités très diversifiées et dans une ambiance festive.



Participants au Sport de masse lors de la célébration du Nouvel An 2018 pour le personnel de la BCB à Bujumbura



Vue partielle des participants à la réception lors de la fête de la femme, édition 2017.

Report by the Board of Directors

to the Annual General Meeting held on 27 March 2018

I. Political, economic & financial trends during fiscal year 2017

During the year under review, the economic situation of Burundi has not improved much in comparison with the previous year, even though indices of an economic resumption are noticeable.

Indeed, the rate of economic growth is struggling to recover due to some unfavourable factors such as the suspension of financial aid from major donors, the drying up of foreign exchange reserves, and the inflation of prices of imported products...⁽¹⁾

Regarding the average annual rate of inflation, it went from 5.6% at the end of 2016 to 16.0% at the end of 2017, which represents a variation of 186%.⁽²⁾

In terms of foreign exchange, the average exchange rate of the US dollar increased from BIF 1,688.6 per unit at the end of 2016 to BIF 1,766.7 per unit at the end of 2017, representing a depreciation of the Burundi franc of 4.6% in regard with the US dollar. As for the average exchange rate of the European currency, the euro increased from BIF 1,779.1 per unit at the end of 2016 to BIF 2,110.9 at the end of 2017, representing a depreciation of the Burundi franc of 18.6% in regard with the euro.⁽³⁾

Despite these negative elements, there are positive points that allow us to believe in Burundi's economic recovery in the very near future.

Indeed, at the legislative level, laws favourable to economic recovery have been voted and promulgated. These include⁽⁴⁾:

- 1. Law No. 1/1 of 23 January 2017 amending the Law No. 1/11 of 23 June 1999 amending Decree-Law No. 1/033 of 22 August 1990 about the general framework of cooperation between the Republic of Burundi and Foreign Non-Governmental Organizations (FNGOs);*
- 2. Law No. 1/05 of 09 March 2017 ratifying, by the Republic of Burundi, the Financing Agreement No. FI83853 of an amount of 70 Million Euros between the Republic of Burundi and the European Investment Bank (EIB) relating to the financing of the JIJI and MUREMBWE Hydroelectric Project (PHJIMU), signed in Luxembourg on 11 December 2014;*
- 3. Law No. 1/14 of 14 August 2017 ratifying, by the Republic of Burundi, the Concessional Credit Agreement No. China EXIMBANK GCL 2016 NO. (33) Total NO. (603) between the Republic of Burundi and EXIMBANK of China about the implementation of the project for migration to digital television broadcasting in Burundi, signed in Bujumbura on 1 June 2017;*
- 4. Law No. 1/15 of 14 August 2017 ratifying, by the Republic of Burundi, the Agreement on Commercial and Economic Cooperation between the Government of the Republic of Burundi and the Government of the Republic of Turkey, signed on 27 August 2015 in Ankara, Turkey;*
- 5. Law No. 1/17 of 22 August 2017 governing banking activities;*

Then, in the field of mining, it should be noted:

- 1. Launching of the exploitation of gold deposits and associated ores by the Tanganyika Mining Burundi S.M. company, on the Cimba site of the Gahoma hill, Butahana zone, Mabayi commune (stock of 14 tons of gold, 36 tons of copper and 15 tons of silver);⁽⁵⁾*

(1) Source : <https://www.afdb.org/fr/countries/east-africa/burundi/burundi-economic-outlook/>

(2) <http://www.isteebu.bi/images/Indicesdesprix/ipc%20decembre%202017.pdf>

(3) Exchange Service of the BCB

(4) <http://www.assemblee.bi/Lois-Promulguees-en-2017>

(5) <http://abpinfos.gov.bi/spip.php?article5331>

2. *Launching of the Gakara rare earth project in July 2017⁽⁶⁾ and the starting of production of this mine in December 2017⁽⁷⁾;*

In addition, with regard to cooperation with donors, it is interesting to note the two following elements:

- *the bestowing, in February 2017, of a grant of US \$ 18.63 million by the African Development Bank Group (ADB) for the financing of the RN18 pavement, an important road linking the Capital, Bujumbura, to the Central and Eastern regions of the country⁽⁸⁾.*
- *IFAD's pledge to extend its support to all provinces in 2018: with the new microfinance project (Support Project to Agricultural and Rural Financial Inclusion of Burundi: PAIFAR-B □...□, the interventions will cover all the provinces of the country⁽⁹⁾.*

Moreover, concerning the achievements of the Investment Promotion Authority, for the 2017 fiscal year and compared to the 2016 fiscal year, we note an increase of 5.3% and 10.6% respectively for the investors registered at the level of this Authority and the jobs created. During the 2017 fiscal year, the Investment Promotion Authority continued to process application files for benefits related to the Investment Code. Thus, 24 certificates were granted to companies eligible for the benefits of the Investment Code. These 24 projects have a projected capital equivalent to BIF 200 billion and expect to create 2,777 jobs⁽¹⁰⁾.

In terms of improving the business environment, it should be noted that, in the 2018 Doing Business report, Burundi is ranked 164th, representing a decline of 7 places. This regression would be explained by the decline of some key indicators in the assessment of the facilitation of the business climate in Burundi. In fact, several indicators are declining: the ease of creating a business, the granting of loans for investment, the level of the tax rate on profits, the registration of properties, trade at the borders, the contracts execution and the resolution of insolvencies. On the other hand, some other indicators such as building license management, access to electricity and the protection of minority investors are on the rise⁽¹¹⁾.

On the budgetary side, the State general expenses budget for the 2018 fiscal year shows that resources (including grants) increase from BIF 1,152.7 billion in 2017 to BIF 1,224.1 billion in 2018, representing an increase of 6.2%. The expenses, meanwhile, increase from BIF 1,326.9 billion in the 2017 budget to BIF 1,338.2 billion for the 2018 budget, representing an increase of 4.6%⁽¹²⁾.

Lastly, the hypotheses of projection macroeconomic for the 2018 financial year are based on a growth of 3.9% of the Gross Domestic Product (GDP) in 2018, an end-of-period inflation of 2018 estimated at 10% and a tax pressure of 13.6% of the GDP⁽¹³⁾.

II. Board of Directors

At the level of the Bank's administration, the salient features marking the 2017 fiscal year are listed below:

- *the appointment of Mr. Camille OGOUEDJI as the new Deputy Managing Director of the Banque de Crédit de Bujumbura S.M, replacing Mr. Thierry LIENART, outgoing Deputy Managing Director.*
- *the definitive election of Mrs. Desiderate MISIGARO and Mr. Eddy-Michel NTIRENGANYA, mandataries of SOCABU, as Directors of the Banque de Crédit de Bujumbura S.M, replacing Mrs. Geneviève KANYANGE and Mr. Onésime NDUWIMANA.*

(6) <https://www.agenceecofin.com/terres-rares/2407-49049-burundi-lancement-du-projet-de-terres-rares-de-gakara>

(7) <https://www.agenceecofin.com/terres-rares/0612-52657-burundi-gakara-devient-la-premiere-mine-de-terres-rares-a-entrer-en-production-en-afrique>

(8) <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/burundi-la-bad-finance-le-renforcement-du-reseau-routier-vecteur-de-cohesion-territoriale-16687/>

(9) <http://burundi-eco.com/fida-promet-detendre-appuis-toutes-provinces-2018/#.WnRufa5l-po>

(10) <http://www.rtnb.bi/fr/art.php?idapi=2/1/35>

(11) <http://akeza.net/doing-business-2018-le-burundi-a-la-164eme-place/>

(12) <http://finances.gov.bi/images/loibugetaireexercice2018.PDF>

(13) <http://burundi-eco.com/budget-general-de-letat-exercice-2018-lausterite-sera-maintenue/#.WnQ2i65l-po>



Family picture of the participants in the General Meeting of Shareholders - March 2018

- *the renewal of the terms of Directors for Mrs. Desiderate MISIGARO and Mr. Eddy-Michel NTIRENGANYA, mandataries of SOCABU and Mrs. Rose KATARIHO, mandatary of the shareholder “ State of BURUNDI ” for a four-year term, expiring at the end of the Annual General Meeting of 2021, approving the financial statements for the 2020 fiscal year.*
- *the appointment of the Firm “ FenRaj Conseil ” as Statutory Auditor of the BCB for a one-year term replacing the Firm “ GPO Partners Burundi S.p.r.l ” whose term expired at the end of the Annual General Meeting of March 2017 in accordance with the resolution adopted by the Annual General Meeting of March 2015.*
- *the appointment and approval of Mrs. Fidès BIGIRIMANA as Director representing the shareholder «OTB», replacing Mr. Evariste NAHAYO, outgoing Director.*

III. Commercial activities

During 2017 fiscal year, the Bank pursued its project aiming to raise staff awareness about the improvement of the service quality, prerequisite to any effort to achieve the main objective of the year namely «the strengthening the profitability of the Bank».

In addition, in order to achieve the objective of the year, the heads of the branch network, supported by the Bank’s Management, continued their visits in various BCB branches to raise awareness about the mastery of charges and risks. As a result, operating expenses continued to decline (decrease of 7% in regard with the previous year, which in turn had marked a decrease of 10% compared to the prior year).

The Bank has also pursued its policy of proximity and technological innovation. Thus, it has accelerated the construction of the Kamenge branch that will serve the northern part of the Capital Bujumbura, currently having only one branch, namely that of Kigobe, draining a very large crowd.

In order to reinforce the spirit of emulation within the network of agencies, the branches which have registered the best rate in the achievement of the objectives during the various commercial campaigns, whether internally or within the BOA network, have been awarded.

Lastly, in 2018 fiscal year, the policy of improving the quality of the service offered to customers and enhancing profitability will continue to be the driving force of the Bank's activity. Therefore, sensitization and mobilization efforts towards all stakeholders should be pursued.

IV. Balance sheet and income statement

IV.1. Balance sheet

While the Bank's total Assets was BIF 325.3 billion at the end of 2016, it stood at BIF 383.9 billion at 31 December 2017, marking a positive variation of BIF 58.6 billion, representing an increase of 18%.

IV.1.1. Customer loans

The total net loans to customers in local currency increased from BIF 114.0 billion at the end of 2016 to BIF 129.9 billion at the end of 2017, a positive variation of BIF 15.9 billion representing an increase of 13.9%.

IV.1.2. Customer deposits

The total customer deposits stood at BIF 309.0 billion as of 31 December 2017 against BIF 257.1 billion at the end of the previous year, showing an increase of BIF 51.9 billion representing 20.2% of the total deposits of the prior fiscal year. As for the foreign currency deposits, they stand at BIF 33.8 billion, representing 10.8% of total deposits, a higher proportion than the one of the previous year, which was 8.7%.

IV.2. Income statement

IV.2.1. Income

At the end of 2017, the Net Operating Income was BIF 34.0 billion, compared to BIF 31.5 billion the previous year, marking an increase of 7.7%.



Participants in the Management Team meeting

IV.2.2. General operating expenses

The total amount of general operating expenses increased from BIF 20.0 billion at the end of 2016 to BIF 20.3 billion in 2017, a 1.7% increase.

IV.2.3. Net income

The Net Income for the 2017 fiscal year amounted to BIF 10.1 billion compared to BIF 7.3 billion in the previous financial year, with an increase of 38.8%. By including the balance carried over from the prior year of BIF 4.5 million, the result to be allocated becomes 10.11 billion BIF.

V. Social report

During the 2017 fiscal year, the Bank pursued its policy of training and capacity building of its human resources in various areas in order to meet its needs and the requirements of the current working environment which is increasingly competitive and demanding.

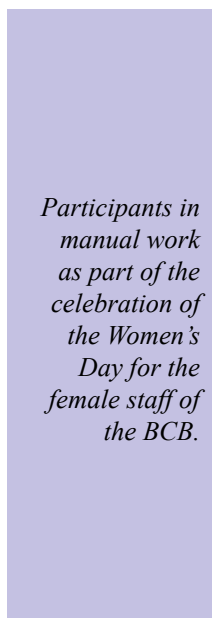
Similarly, the Bank's corporate bodies, notably the Works Council and the various internal committees of the Bank, functioned normally in 2017.

The Bank's staff development policy was pursued in particular by:

- the celebration of the International Women's Day;
- the organization of seminars and professional outings in a friendly atmosphere;
- the celebration of the new year around very diverse activities and in a festive atmosphere.



Participants in the celebration of the Women's Day for the female staff of the BCB.



Participants in manual work as part of the celebration of the Women's Day for the female staff of the BCB.



Rapport du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux actionnaires de la Banque de Crédit de Bujumbura,

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des états financiers arrêtés par la Banque de Crédit de Bujumbura (BCB) S.M. au 31 décembre 2017, comprenant le bilan, le compte de Résultat, l'état de variation des capitaux propres, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes explicatives au 31 décembre 2017.

Le présent rapport est strictement confidentiel et s'adresse uniquement à la BRB, à la Direction de la BCB S.M. et à ses actionnaires. Le Cabinet FENRAJ CONSEIL ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas de sa reproduction, distribution ou utilisation non autorisée. Ce rapport a été élaboré uniquement pour le but stipulé et en conséquence, nous déclinons la responsabilité de son utilisation et application à toutes autres fins.

Responsabilités des administrateurs dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les administrateurs sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables applicables aux banques commerciales en République du Burundi ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent nécessaire pour permettre la préparation des états exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du Commissaire aux Comptes

Notre responsabilité est, sur la base de notre mission, d'exprimer une opinion indépendante sur ces états financiers et de vous la communiquer.

Nos travaux ont été effectués en conformité avec les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing/ISA) telles que définies par le Conseil des Normes Internationales d'Audit et d'Assurances de la Fédération Internationale des Experts Comptables (International Federation of Accountants/IFAC).

Un audit comporte l'examen, au moyen des contrôles, des justificatifs relatifs aux montants et aux enregistrements contenus dans les états financiers. Ces normes relevées ci-avant requièrent que l'audit soit planifié et exécuté de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit des comptes consiste à examiner, sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes annuels. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la Direction pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Il comprend également une appréciation quant aux jugements énoncés par les responsables de la mise en exécution des activités de la société lors de l'élaboration des états financiers, et, quant au fait de savoir si les principes comptables sont adaptés aux circonstances de la société, s'ils sont appliqués de façon constante et sont correctement appliqués.

Nous estimons que les résultats de nos différentes analyses constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion

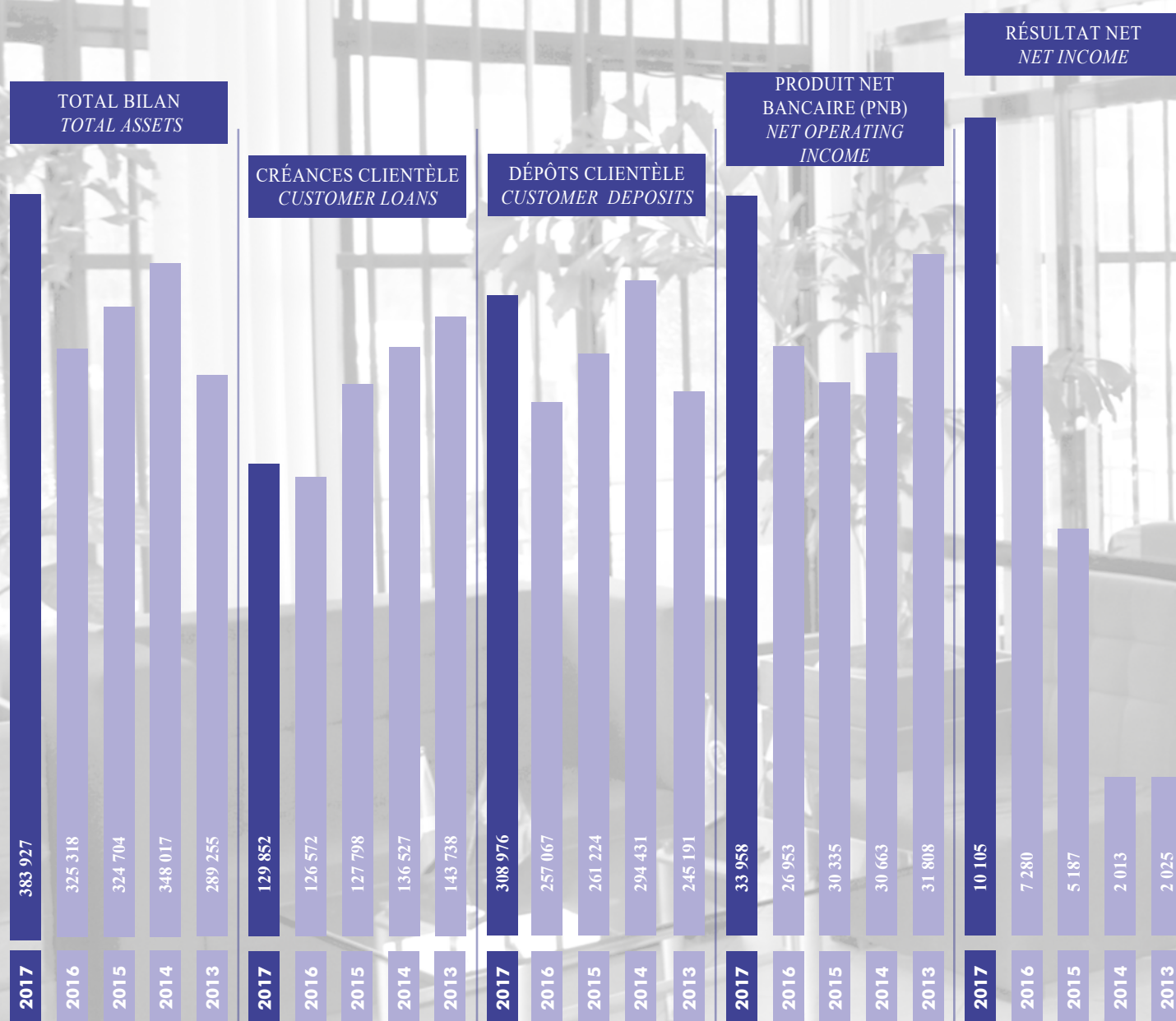
Opinion

A notre avis, les états financiers de la Banque de Crédit de Bujumbura (BCB) S.M., arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'annexés aux pages 8 à 34 de notre rapport, présentent sincèrement dans leurs aspects significatifs, la situation financière de la BCB S.M. ainsi que les résultats de ses opérations pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017, conformément aux normes comptables applicables aux banques commerciales en République du Burundi.

**POUR FENRAJ CONSEIL
NDAYIZIGIYE Ferdinand
Administrateur Directeur Général**

Bilan- Compte de résultat - Résolution

Balance Sheet -Income statement - Resolutions



Chiffres-clés sur les cinq derniers exercices

Key figures for the five last financial years

Montants en millions BIF /
Amounts in million BIF

Bilan comparé des deux derniers exercices

Balance sheet for the last two financial years

(en millions BIF / in million BIF)

ACTIFS / ASSETS	31/12/2017	31/12/2016
Caisse et équivalents de trésorerie/ <i>Ordinary accounts of banks and financial institutions</i>	120 732,4	95 044,7
Prêts et créances sur la clientèle / <i>Customer loans</i>	129 852,1	114 029,9
Placements financiers / <i>Financial Investments</i>	87 938,2	72 156,8
Actifs d'impôt / <i>Tax assets</i>	1 616,8	1 188,2
Autres actifs / <i>Other assets</i>	16 676,8	16 726,6
Immobilisations corporelles / <i>Fixed assets</i>	26 447,0	25 479,0
Immobilisations incorporelles / <i>Intangible Assets</i>	663,8	692,3
TOTAL ACTIFS / TOTAL ASSETS	383 927,0	325 317,7
PASSIFS / LIABILITIES		
DETTES / LIABILITIES		
Dettes avec les banques et assimilées / <i>Debts with banks and similar</i>	5 834,3	4 855,6
Dettes envers la clientèle / <i>Customer deposits</i>	308 976,7	257 067,1
Passifs financiers / <i>Financial liabilities</i>	-	460,0
Passifs d'impôts / <i>Tax liabilities</i>	2 735,0	2 573,2
Autres passifs / <i>Other liabilities</i>	7 910,9	8 554,8
Provisions / <i>Provisions</i>	5 683,3	6 373,6
TOTAL DETTES / TOTAL LIABILITIES	331 140,3	279 884,4
CAPITAUX PROPRES / SHAREHOLDERS' EQUITY		
Capital / <i>Capital</i>	15 500,0	15 500,0
Réserves / <i>Reserves</i>	18 713,7	15 363,6
Gains sur actifs disponibles à la vente / <i>Earnings on assets available for sale</i>	8 467,7	7 289,6
Résultat de l'exercice / <i>Net Income of the fiscal year</i>	10 105,4	7 280,1
TOTAL CAPITAL ET RESERVES / TOTAL CAPITAL & RESERVES	52 786,8	45 433,3
TOTAL PASSIFS / TOTAL LIABILITIES	383 927,0	325 317,7

Résultat comparé des deux derniers exercices

Income statement for the last two financial years

(en millions BIF / in million BIF)

	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés / <i>Interest and similar Income</i>	32 392,4	31 707,0
Intérêts et charges assimilés / <i>Interest and similar expenses</i>	-4 661,0	-6 461,9
Intérêts Nets / <i>Net Interests</i>	27 731,4	25 245,1
Commissions reçues / <i>Received commissions</i>	6 002,6	4 851,3
Commissions servies / <i>Given commissions</i>	-103,5	-136,9
Produits des autres activités / <i>Income from other activities</i>	327,8	1 567,3
Produit Net Bancaire / <i>Net Operating Income</i>	33 958,3	31 526,9
Reprise provisions / <i>Provision write-back</i>	3 700,5	37 451,2
Charges accessoires à l'activité bancaire / <i>Accessory expenses to the banking activity</i>	-366,5	
Charges générales d'exploitation / <i>Operating overheads</i>	-20 337,5	-20 001,7
Résultat Brut d'Exploitation / <i>Gross Operating Profit</i>	16 954,8	48 976,4
Coût du risque / <i>Risk cost</i>	-4 113,9	-39 757,6
Résultat d'Exploitation / <i>Gross Operating</i>	12 840,8	9 218,8
Gain (perte) sur cession d'actifs / <i>Earning (loss) on disposal of assets</i>	253,3	250,3
Résultat avant Impôt / <i>Pre-tax Income</i>	13 094,2	9 469,1
Impôt sur le bénéfice / <i>Income tax</i>	-2 988,8	-2 189,0
Résultat Net / <i>Net Income</i>	10 105,4	7 280,1

Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2018

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Banque de Crédit de Bujumbura réunie le 27 mars 2018 prend les résolutions ci-après :

1

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires

L'Assemblée Générale des actionnaires adopte à l'unanimité le rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

2

Rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée Générale des actionnaires

L'Assemblée Générale des actionnaires adopte à l'unanimité le rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

3

Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2017

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale des Actionnaires, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration et approuvés par le Commissaires aux comptes.

4

Affectation du résultat de l'exercice clôturé le 31 décembre 2017

Le résultat à affecter s'établissant à 10.110.065.505 BIF après incorporation du report à nouveau de l'exercice antérieur, l'Assemblée Générale des Actionnaires décide de le répartir comme suit:

	en BIF
Dotation à la réserve légale	1.010.000.000
Dotation à la réserve disponible	0
Réserve pour Infrastructure	3.031.618.101
Dividende brut	6.065.000.000
Report à nouveau	3.447.404

5

Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes

La gestion des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 d'une part, et les devoirs accomplis par le Commissaire aux comptes pour le même exercice d'autre part, sont approuvés à l'unanimité et décharge leur est donnée par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

6

Nominations statutaires.

6.1. Election d'un Administrateur représentant l'actionnaire OTB

L'Assemblée Générale des Actionnaires élit Madame Fidès BIGIRIMANA au poste d'Administrateur de la Banque de Crédit de Bujumbura, en remplacement de M. Evariste NAHAYO, Administrateur sortant. Le mandat de Mme Fidès BIGIRIMANA expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020 qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

6.2. Révocation et nomination d'un Administrateur représentant l'actionnaire BIO

1. L'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires prononce la révocation de Monsieur Thierry LIENART du poste d'Administrateur de la BCB, conformément aux dispositions de l'article 353, alinéa 3, de la Loi N°1/09 du 30 mai 2011 portant Code des Sociétés Privées et à participation publique.

2. L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires nomme Monsieur Henri LALOUX au poste d'Administrateur de la Banque de Crédit de Bujumbura, sous réserve de son agrément par la Banque de la République du Burundi.

Conformément aux dispositions de l'article 27 des Statuts de la Banque, M. Henri LALOUX achève le mandat de l'Administrateur qui est remplacé. Ledit mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020 statuant sur les comptes de l'exercice 2019.

6.3. Nomination d'un commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer le cabinet GPO Partners Burundi S.p.r.l. comme commissaire aux comptes de la Banque de Crédit de Bujumbura pour une période de deux ans, avec une rémunération annuelle de 24.367.000 BIF.

Resolutions

Annual General Meeting held on 17 March 2018

The Annual General Meeting of the Banque de Crédit de Bujumbura held on 27 March 2018 adopts the following resolutions :

1

Report of the Board of Directors to the Annual General Meeting

The Annual General Meeting unanimously adopts the report of the Board of Directors for the fiscal year ending on 31 December 2017.

2

Report by the Statutory Auditor to the Annual General Meeting

The Annual General Meeting unanimously adopts the Statutory Auditor's report relative to the fiscal year ending on 31 December 2017.

3

Approval of the annual accounts closed on 31 December 2017

The annual accounts to the fiscal year ending on 31 December 2017 are unanimously adopted by the Annual General Meeting, as approved by the Board of Directors and approved by the Statutory Auditors.

4

Allocation of income from the fiscal year ending on 31 December 2017

The result to be allocated standing at 10,110,065,505 BIF after incorporating the balance brought forward from the previous year, the Annual General Meeting decides to allocate it as follows:

	<i>In BIF</i>
Allocation to the legal reserve	1,010,000,000
Allocation to the available reserve	0
Reserve for infrastructure	3,031,618,101
Gross dividend	6,065,000,000
Balance brought forward	3,447,404
Total	10,110,065,505

5

Discharge to be granted to the Directors and the Statutory Auditor

Both the management of the Directors and the duties performed by the Statutory Auditor for the fiscal year ending on 31 December 2017 are unanimously approved and discharge is granted to them by the Annual General Meeting.

6

Statutory appointments.

6.1. Election of a Director representing the shareholder "OTB"

The Annual General Meeting elects Mrs. Fidès BIGIRIMANA as Director of the Banque de Crédit de Bujumbura, replacing Mr. Evariste NAHAYO, outgoing Director. The term of Mrs. Fidès BIGIRIMANA expires at the Annual General Meeting of 2020 which will decide on the financial statements for the 2019 fiscal year.

6. 2. Revocation and appointment of a Director representing the shareholder “BIO”

1. *The Ordinary General Meeting pronounces the dismissal of Mr Thierry LIENART from the Board of Director of the BCB, in accordance with article 353, paragraph 3, of Law No. 1/09 of 30 May 2011 on the Code of Private Companies and Companies with public participation .*

2. *The Annual General Meeting appoints Mr Henri LALOUX as Director of the Banque de Crédit de Bujumbura, subject to approval by the Bank of the Republic of Burundi.*

In accordance with article 27 of the Bank Bylaws, Mr. Henri LALOUX is completing the term of the Director who is replaced. This term expires at the end of the Annual General Meeting of 2020 deciding on the financial statements for the 2019 fiscal year.

6.3. Appointment of a Statutory Auditor

The Annual General Meeting decides to appoint the Firm GPO Partners Burundi S.p.r.l. as Statutory Auditor of the Banque de Crédit de Bujumbura for a two-year term, with an annual remuneration of BIF 24,367,000.

I. NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS

La BCB est engagée dans le processus d'adoption des normes IFRS afin de se doter d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

1.1. Base de comptabilisation

Les états financiers sont préparés en vertu du principe de continuité d'exploitation selon la méthode conventionnelle du coût historique en conformité avec les normes comptables et les normes de la réglementation bancaire applicable.

1.2. Enregistrement des produits et des charges

Les produits d'exploitation bancaire sont constitués principalement d'intérêts et commissions sur crédits accordés et sur placements d'excédents de trésorerie, de produits des opérations de trésorerie et interbancaires ainsi que des opérations diverses. Généralement ces intérêts et commissions sont comptabilisés pour leur montant couru et échu.

1.3. Immobilisations corporelles

› Comptabilisation initiale

Les immobilisations sont enregistrées initialement à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables.

› Evaluation ultérieure

Une immobilisation corporelle peut être évaluée selon deux méthodes:

- **le modèle du coût:** correspond au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur;
- **le modèle de la réévaluation:** correspond à sa juste valeur à la date de la réévaluation diminuée du cumul des amortissements ainsi que du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

› Règles d'amortissement

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif diminué par la valeur résiduelle, celle-ci correspond au prix actuel de l'actif tenant compte de l'âge et de l'état estimés de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité. L'amortissement d'un actif corporel s'étend sur la durée d'utilité qui correspond à la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs. Les méthodes et les durées d'amortissement doivent être revues périodiquement par l'entreprise, et en conséquence, les dotations aux amortissements de l'exercice en cours et des exercices futurs doivent être réajustées. Même si la juste valeur de l'actif comptable est supérieure à sa valeur comptable, on comptabilise l'amortissement et ceci tant que la valeur résiduelle ne dépasse pas sa valeur comptable.

› Perte de valeur

Une perte de valeur est le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

Options retenues par la BCB

- **Comptabilisation Initiale:** la BCB a opté pour la méthode au coût d'acquisition.
- **Évaluation ultérieure:** la BCB a opté pour la méthode de réévaluation.
- **Durée d'amortissement:**
 - les immeubles: la BCB a adopté un plan d'amortissement basé sur la durée d'utilité qui correspond à la période pendant laquelle la banque s'attend à utiliser ces actifs. L'amortissement de ces immeubles reflète le rythme de consommation des avantages économiques futurs conformément à la norme IAS 16. Suite à une expertise d'immobilisations corporelles, la banque a procédé à leur amortissement sur base de la durée d'utilité ainsi que les avantages économiques futurs par les experts immobiliers.
 - Les autres actifs immobiliers: Les autres valeurs immobilisées sont comptabilisées à leurs valeurs historiques et amorties suivant les taux en vigueur qui tiennent compte de la durée de vie raisonnable des biens comme détaillé ci-après:
 - matériel roulant : 20% ;
 - matériel informatique : 25%

1.4. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement:

- soit en juste valeur (JV) avec variation de JV en résultat chaque année,
- soit au coût.

Toute option choisie, doit être appliquée à l'ensemble des immeubles de placement.

Options retenues par la BCB :

- **Comptabilisation Initiale:** la BCB a opté pour la méthode de juste valeur.
- **Durée d'amortissement :**

Sur base de réévaluation, la BCB a adopté un plan d'amortissement basé sur la durée d'utilité qui correspond à la période pendant laquelle la banque s'attend à utiliser ces immeubles de placement. L'amortissement de ces immeubles ne reflète pas le rythme de consommation des avantages économiques futurs conformément à l'IAS 40. Suite à une expertise d'immobilisations corporelles, la banque a procédé à leur amortissement sur base de la durée d'utilité ainsi que les avantages économiques futurs par les experts immobiliers.

Les réévaluations sont effectuées avec une régularité suffisante pour s'assurer que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la fin de la période de reporting.

1.5. IAS 38 « Immobilisations incorporelles »

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire et sans substance physique. Elle est :

- **Identifiable:** afin de la distinguer du Goodwill ;
 - **Contrôlée:** si l'entreprise a le pouvoir d'obtenir les avantages économiques futurs découlant de la ressource sous-jacente et si elle peut également restreindre l'accès des tiers à ses avantages.
- › **Comptabilisation initiale**

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

La norme IAS 38 fait référence à 2 méthodes pour l'évaluation postérieure d'une immobilisation incorporelle:

- La méthode au coût : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.
- La réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur doit être déterminée par rapport à un marché actif. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Toutes les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement. Une immobilisation incorporelle à durée de vie illimitée n'est pas amortie, dans ce cas précis. Un test de dépréciation devra être fait à chaque date de clôture. Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

› **Perte de valeur**

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

Option retenue par la BCB: amortissement

La banque a maintenu les durées dégagées par l'utilisation des taux fiscaux.

1.6. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés dans le compte de la situation financière de la société au coût utilisant la date de règlement comptable, lorsque la société est devenue une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les conventions comptables spécifiques adoptées par la banque sur les instruments financiers détenus à la date du bilan sont résumées ci-dessous:

› **Prêts et créances émis par la société et non détenus à des fins commerciales**

Les prêts et créances émis par la banque sont comptabilisés à la juste valeur lorsque l'argent est avancé aux emprunteurs, et sont ensuite comptabilisés au coût amorti.

› **Investissements détenus jusqu'à leur échéance**

Les actifs financiers à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixe, où la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance autres que les prêts et créances émis par la banque sont évalués au coût amorti.

› **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers qui ne sont pas (a) des prêts et créances émis par la société, (b) détenus jusqu'à leur échéance, ou (c) les actifs financiers détenus à des fins commerciales sont évalués à leur juste valeur.

A chaque date du bilan, tous les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. Si il est probable que la société ne sera pas en mesure de recueillir toutes les sommes dues (capital et intérêts) selon les conditions contractuelles de prêts, des créances, ou des investissements détenus jusqu'à leur échéance comptabilisés au coût amorti, une perte de valeur ou mauvaise créance s'est produite. La valeur comptable de l'actif est réduite à sa valeur recouvrable estimée soit directement, soit par l'usage d'un compte de provision. Le montant de la perte subie est inclus dans la déclaration de revenus pour la période.

› **Provisions individuelles**

La BCB identifie les prêts individuellement significatifs présentant, une ou plusieurs indications objectives de dépréciation. Sur base de l'historique des paiements, la banque apprécie la capacité du client à honorer les paiements contractuels du principal et des intérêts, le taux et la durée de recouvrement.

Si une perte sur un actif financier comptabilisé à la juste valeur (la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition initial) a été comptabilisée directement en capitaux propres et qu'il y a des preuves objectives que l'actif est déprécié, la perte nette cumulative qui avait été comptabilisée directement en capitaux propres est retirée des capitaux propres et comptabilisée dans le compte de résultat de la période, même si l'actif financier n'a pas été décomptabilisé.

› Passifs financiers

Après la comptabilisation initiale, l'entreprise évalue tous les passifs financiers, y compris les dépôts des clients autres que les passifs détenus pour des fins commerciales à leur coût amorti. Les passifs détenus à des fins commerciales (passifs financiers acquis principalement dans le but de générer un profit à court terme des fluctuations de prix ou de la marge du revendeur) sont ensuite évalués à leur juste valeur.

1.7. Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et comptabilisés au bilan à la valeur nette lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser, et qu'il y a une intention de régler sur une base nette ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.8. Les pertes de valeur

A chaque date du bilan, la banque examine la valeur comptable de ses actifs afin de déterminer s'il existe une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée et une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable.

1.9. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la banque a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'événements passés, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être faite.

1.10. Le passif éventuel

Les passifs éventuels se posent s'il y a une obligation possible, ou des obligations présentes qui peuvent, mais ne seront probablement pas, nécessitant une sortie de ressources économiques, ou qu'il y a une obligation actuelle, mais qu'il n'existe aucune méthode fiable pour estimer la valeur monétaire de l'obligation.

1.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour le but de l'état de flux de trésorerie, les équivalents de trésorerie comprennent les soldes avec moins de 90 jours à compter de l'échéance de la fin de l'année, y compris: trésorerie et soldes avec la Banque centrale, bons du Trésor et autres effets admissibles, les montants dus aux banques et aux opérations sur valeurs mobilières.

1.12. Comparatifs

Le cas échéant, les chiffres comparatifs ont été ajustés afin de se conformer aux changements de présentation dans l'année en cours.

1.13. Les placements

Les placements représentés par les dépôts à court et moyen terme sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition; les intérêts relatifs sont reconnus en compte de résultat lorsqu'ils sont courus.

1.14. Transactions en monnaies étrangères

Les actifs et passifs en d'autres devises sont convertis en BIF au cours moyen de la Banque Centrale à la clôture de l'exercice comptable. Les opérations journalières sont également enregistrées au cours du jour de l'opération fixé par la banque. Les gains et pertes de change sont reconnus en comptes de résultat.

1.15. Nouvelles normes, interprétations et amendements publiés

1.15.1. Normes, interprétations et amendements aux normes déjà publiés applicables

Un certain nombre de nouvelles normes et amendements de normes ont été introduites pour entrer en vigueur à partir du 1er janvier 2016. Certaines de ces normes ont été appliquées pour la préparation des états financiers de la Banque au 31 décembre 2017.

Normes, et ou amendements : Résumé des dispositions	Date d'entrée en vigueur	Impact éventuel sur les Etats Financiers de la banque
<i>IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées</i>		
Traitement de la reclassification d'un actif détenu en vue de la vente à un actif détenu en vue d'une distribution au propriétaire et vice ver-sa, et traitement du cas où la classification comme détenu en vue d'une distribution est ces-sée.	1 ^{er} janvier 2016	La Banque a adopté les dispositions de ladite norme dans les Etats financiers de la période clos au 31/12/2017
<i>IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir</i>		
Clarification quant au fait qu'un contrat de ser-vice constitue une implication continue dans un actif transféré dans le cadre des informations à fournir. Clarification quant à l'application des amendements à IFRS 7 concernant les informa-tions à fournir sur la compensation dans les états financiers résumés intermédiaires.	1 ^{er} janvier 2016	La Banque a adopté les dispositions de ladite norme dans les Etats financiers de la période clos au 31/12/2017
<i>IAS 19 – Avantages du personnel</i>		
Clarification quant au fait que les obligations d'entités de première catégorie utilisées pour estimer le taux d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi doivent être libellées dans la même devise que les avantages à payer (donc la profondeur du marché des obligations d'entités de première catégorie doit être évaluée au niveau de la devise applicable).	1 ^{er} janvier 2016	La Banque n'a pas adopté les dispositions de ladite norme dans les Etats financiers de la période clos au 31/12/2017.
<i>IAS 34 – Information financière intermédiaire</i>		
Clarification de la signification de "par ailleurs dans le rapport financier intermédiaire" et exigence de présentation de références croisées.	1 ^{er} janvier 2016	La Banque ne publie pas des informations financières intermédiaires.
<i>IAS 1 – Présentation des états financiers» - Initiative Informations à fournir</i>		
Les amendements à IAS 1 publiés par l'IASB sont destinés à clarifier les dispositions sur deux points : <ul style="list-style-type: none"> • l'application de la notion de matérialité, en précisant qu'elle s'applique aux états financiers y compris les notes annexes et que l'inclusion d'informations non significatives peut être nuisible à leur compréhension, • l'application du jugement professionnel, en modifiant à la marge certaines formulations considérées comme prescriptives et ne laissant de ce fait pas de place au jugement. 	1 ^{er} janvier 2016	La Banque a adopté les dispositions de ladite norme dans les Etats financiers de la période clos au 31/12/2017.

Normes, et ou amendements : Résumé des dispositions	Date d'entrée en vigueur	Impact éventuel sur les Etats Financiers de la banque
<i>IAS 16 and 40 – Agriculture : actifs biologiques producteurs</i>		
<p>Ces amendements modifient l'information financière pour les plantes productrices, telles que la vigne, les hévéas et les palmiers à huile.</p> <p>L'IASB a décidé que les actifs biologiques producteurs devraient être comptabilisés de la même façon que les immobilisations corporelles selon IAS 16, car leur exploitation est similaire à celle de l'industrie. Par conséquent, les amendements les incluent dans le champ d'application d'IAS 16, au lieu d'IAS 41. Les produits issus de ces actifs biologiques producteurs restent en revanche dans le champ d'application d'IAS 41.</p>	1 ^{er} janvier 2016	Pas d'impact éventuel sur les Etats Financiers de la Banque car la Banque ne détient pas des Actifs biologiques producteurs.
<i>Amendements à IAS 16 – Immobilisations corporelles et à IAS 38 – Immobilisations incorporelles</i>		
IAS 16 et IAS 38 posent toutes deux le principe suivant: la base d'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques futurs d'un actif.	1 ^{er} janvier 2016	La norme est suivie par la banque.
<i>Amendements à IAS 16 – Immobilisations corporelles et à IAS 38 – Immobilisations incorporelles</i>		
Les amendements à IAS 27 vont permettre aux entités d'utiliser la méthode de la mise en équivalence telle que décrite par IAS 28 «Participations dans des entreprises associées et coentreprises» pour comptabiliser dans leurs états financiers individuels leurs participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées. Jusqu'à présent, elles étaient comptabilisées soit au coût soit en application d'IFRS 9.	1 ^{er} janvier 2016	Pas d'impact éventuel sur les Etats Financiers de la Banque car la Banque n'a pas des Participations dans des entreprises associées et coentreprises.
<i>Amendements limités à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement</i>		
<p>Les amendements apportés à IFRS 10 « Etats financiers consolidés » visent à clarifier les règles d'exemption de consolidation applicables aux entités d'investissement: ainsi, si une entité d'investissement a une filiale dont le principal objet est de fournir des services liés aux activités d'investissement, cette dernière doit être consolidée sauf si elle est elle-même une entité d'investissement; dans ce cas, la filiale sera évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net.</p> <p>Les amendements apportés à IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et des coentreprises » précisent que si une entité qui n'est pas elle-même une entité d'investissement détient une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise qui est une entité d'investissement, l'entité peut retenir, lorsqu'elle fait application de la méthode de la mise en équivalence, la juste valeur déterminée par l'entreprise associée ou la coentreprise pour ses participations dans ses filiales.</p>	1 ^{er} janvier 2016	<p>Pas d'impact éventuel sur les Etats Financiers de la Banque car la Banque n'a pas de filiales.</p> <p>La Banque a adopté les dispositions de ladite de IAS 28 dans les Etats financiers de la période clos au 31/12/2017.</p>

1.15.2. NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS AUX NORMES DEJA PUBLIEES NON ENCORE APPLICABLES

À la date d'approbation des présents états financiers, les Normes et des Interprétations suivantes publiées n'ont pas été adoptées par la Banque car elles n'étaient pas encore entrées en vigueur :

Normes, et ou amendements : Résumé des dispositions	Date d'entrée en vigueur	Impact éventuel sur les Etats Financiers de la banque
IFRS 9: Instruments Financiers		
<p>Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels, • un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues», • une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture. <p>Les informations en annexe sont aussi renforcées. L'objectif global est d'améliorer l'information des investisseurs.</p>	1 ^{er} janvier 2018	La Banque va adopter les dispositions de ladite norme dans les Etats financiers de la période clos au 31/12/2018.
IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients		
<p>IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, est une nouvelle norme qui décrit un cadre global unique que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. Elle remplace les normes actuelles sur la comptabilisation des produits, notamment IAS 18, Produits des activités ordinaires et IAS 11, Contrats de construction et les interprétations connexes.</p> <p>L'objectif d'IFRS 15 est d'établir les principes que l'entité doit appliquer pour présenter des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client</p>	1 ^{er} janvier 2018	La Banque va adopter les dispositions de ladite norme dans les Etats financiers de la période clos au 31/12/2018.

2. NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA BCB AU 31/12/2017

NOTE 1 : CAISSE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	31/12/2017	31/12/2016
1.1 Valeurs en caisse (chiffres en millions BIF)		
Billets et monnaies Burundais	7 234,3	5 443,8
Billets et monnaies étrangers	2 289,5	4 979,3
Sous-total:	9 523,8	10 423,1
1.2 Banque de la République du Burundi (chiffres en millions BIF)		
BRB- Compte ordinaire en BIF	78 747,6	67 920,9
BRB- Comptes ordinaires en devises	6 696,4	3 422,6
Sous-total:	85 444,0	71 343,5

1.3 Comptes avec d'autres banques (chiffres en millions BIF)

Comptes ordinaires des institutions de Microfinance au Burundi	0,1	-
Comptes ordinaires des banques centrales, des banques et établissements financiers à l'étranger	25 764,4	13 278,1
Sous-total:	25 764,6	13 278,1
Total Caisse et équivalents de trésorerie	120 732,4	95 044,7

La rubrique « Caisse et équivalents de trésorerie » est passée de 95 044,7 millions BIF au 31/12/2016 à 120 732,4 millions BIF au 31/12/2017, soit une variation à la hausse de 25 687,7 millions BIF représentant 27%.

La vérification des soldes des comptes de cette rubrique appelle les commentaires ci-après :

› Valeurs en caisse

Nous avons procédé à un rapprochement entre les soldes comptables et les Procès-verbaux d'inventaire des encaisses effectués au 31/12/2017. La mission a constaté que les écarts relevés sur certains comptes relatifs en général aux excédents sur DAB ont été régularisés au mois de janvier 2018.

› Banque de la République du Burundi

BRB - Compte ordinaire en BIF

Le rapprochement entre le solde sur l'extrait de la BRB au 31/12/2017 de 78 573,2 millions BIF et le solde comptable à cette même date de 78 747, 6 millions BIF, dégage un écart de 174 376,2 millions BIF qui n'est pas justifié.

BRB Compte ordinaire en devises

Le rapprochement entre les soldes sur extraits des correspondants au 31/12/2017 et les soldes comptables à cette même date présente des écarts qui se présentent comme suit :

Compte	Extraits des Correspondants 31/12/2017			Balance 31/12/ 2017	Ecart
	Valeurs de-vises	Taux du jour	Equivalent en BIF	BCB	
BRB EURO	184 409,98	2110,9415	389 278 680	387 621 654	(1 657 026)
BRB GBP	2 631,99	2378,4199	6 259 977	6 259 977	(0)
BRB USD	3 666 284,65	1766,7000	6 477 225 091	6 302 529 308	(174 695 783)

Pour le cas du compte en EURO à la BRB, l'écart a été expliqué par des suspens qui ont été, pour la plupart, régularisés au cours du mois de janvier 2018. Cependant, une opération datant de juin 2017 pour un montant de 280 euros n'est pas encore régularisée.

Pour le compte BRB USD, l'écart n'était pas encore justifié jusqu'à la fin de notre mission de commissariat aux comptes.

› Comptes avec d'autres banques

L'analyse de ces comptes a permis de constater que certaines opérations en suspens à la clôture de l'exercice 2017 ont été régularisées au cours du mois de janvier 2018. Cependant, des vieux suspens sont toujours observés.

Nous recommandons à la BCB, de procéder à la justification des écarts relevés et à la régularisation de toutes les opérations en suspens.

NOTE 2 : PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE (chiffres en millions BIF)

	31/12/2017	31/12/2016
2.1 Comptes à vue et comptes débiteurs de la clientèle		
Comptes à vue	25 158,5	22 651,5
Autres comptes à vue de la clientèle	448,5	186,7
Sous-total:	25 607,0	22 838,1
2.2 Crédits de trésorerie		
Créances commerciales	7 069,5	445,7
Crédits à l'exportation	2 361,3	438,6
Crédits de financement de marchés	1 064,3	1 130,1
Autres crédits de trésorerie	7 853,4	9 898,4
Sous-total:	18 348,5	11 912,7
2.3 Crédits à l'équipement		
Crédits à l'équipement aux entreprises	7 812,6	6 771,5
Autres crédits à l'équipement	15 061,7	20 557,3
Sous-total:	22 874,3	27 328,8
2.4 Crédits à la consommation		
Crédits à la consommation non affectés	49 989,1	39 085,5
Sous-total:	49 989,1	39 085,5
2.5 Crédits immobiliers		
Crédits à l'habitat	12 749,4	12 304,9
Sous-total:	12 749,4	12 304,9
2.6 Valeurs à recevoir (clientèle)		
Valeurs à l'encaissement prises à crédit immédiat	-	-
Valeurs impayées à recevoir ou à imputer	49,7	-
Chambre de compensation	-	- 0,0
Sous-total:	49,7	- 0,0
2.7 Créances dépréciées. Dépréciations (clientèle)		
Créances pré-douteuses	329,0	162,3
Créances douteuses	776,1	5 289,6
Créances compromises	7 932,9	
Dépréciation des créances (clientèle)	- 8 803,7	- 4 892,1
Sous-total:	234,2	559,9
Total Prêts et créances sur la clientèle	129 852,1	114 029,9

Les Prêts et créances sur la clientèle ont connu une hausse globale de 15 822,2 millions BIF au 31 décembre 2017 par rapport au 31/12/2016, soit une augmentation de 14%. Cette augmentation est essentiellement liée à une hausse des comptes à vue et comptes débiteurs de la clientèle de 2 768,9 millions BIF, à une hausse des crédits de trésorerie de 6 435,7 millions BIF ainsi qu'une hausse des crédits de consommation de 10 903,6 millions BIF soit une hausse de 12%, 54% et 28% respectivement.

D'après la correspondance adressée par la Banque Centrale à toutes les banques et établissements financiers le 20 février 2017, les établissements de crédit doivent procéder à la radiation des créances compromises intégralement provisionnées dont l'encours de crédit n'a pas fait objet de renouvellement des termes et dont une ou plusieurs échéances demeurent impayées pendant une période supérieure ou égale à 24 mois. Néanmoins, au 31/12/2016, la BCB a procédé à la radiation de toutes les créances compromises et à la reprise des provisions y relatives d'où la variation sensible au niveau de la dépréciation des créances de 80%.

Signalons que les provisions sur créances compromises s'élèvent à 7 932,9 millions BIF au 31/12/2017.

NOTE 3 : PLACEMENTS FINANCIERS (chiffres en millions BIF)	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs en caisse (chiffres en millions BIF)		
Actifs financiers disponibles à la vente	1 608,2	186,7
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	86 330,0	71 970,1
Total Placements financiers	87 938,2	72 156,8

La rubrique « Placements financiers » est passée de 72 156,8 millions BIF au 31/12/2016 à **87 938,2 millions BIF** au 31/12/2017, soit une variation en hausse de 15 781,4 millions BIF représentant 22 %. Cette hausse est due principalement à la hausse des bons de trésor.

NOTE 4 : AUTRES ACTIFS (chiffres en millions BIF)	31/12/2017	31/12/2016
4.1 Valeurs reçues en pension prêts et autres comptes débiteurs		
Prêts financiers	3 616,6	16 345,3
Autres comptes débiteurs	10 631,7	-
Sous-total	14 248,3	16 345,3
4.2 Débiteurs divers		
Sommes diverses dues par le personnel	-	-
Divers autres débiteurs	642,7	257,1
Sous-total:	642,7	257,1
4.3 Comptes de régularisation		
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 631,0	514,2
Intérêts en suspens (s'ils sont décomptés)	- 86,3	- 1 057,6
Comptes de liaison entre siège succursales et agences au Burundi	29,7	476,6
Autres Comptes de régularisation	143,6	119,4
Sous-total:	1 717,9	52,5
4.4 Valeurs et emplois divers		
Stocks de fournitures de bureau et imprimés	67,9	71,7
Sous-total:	67,9	71,7
Total Autres Actifs	16 676,8	16 726,6

La rubrique des « Autres actifs » est passée de 16 726,6 millions BIF au 31/12/2016 à 16 676,8 millions BIF au 31/12/2017, soit une légère baisse de 49, 8 millions BIF représentant 0,3%. Cette variation s'explique par une diminution des Valeurs reçues en pension, prêts et autres comptes débiteurs et une augmentation au niveau des comptes de régularisation.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES (chiffres en millions BIF)

Description	Terrains	Immeubles	Matériels informati- ques	immo en cours	Matériel	Mobilier	Matériel roulant	Total
VALEUR								
<i>Du 01/01/2016</i>	5 236,5	16 598,6	9 667,4	2 560,7	3 763,1	1 960,9	2 487,2	42 274,5
Acquisitions	1 094,6	566,5	931,3	192,5	192,5	192,5	70,2	2 855,1
Plus-values de réévaluation	46,2	134,3	-	-	-	-	-	180,4
Cessions	- 56,3	- 306,7	-	-	-	-	- 117,8	- 480,8
Transferts	-	-	-	- 622,6	-	-	-	- 622,6
<i>Au 31/12/2016</i>	6 320,9	16 992,7	10 598,8	1 938,1	3 887,1	2 029,4	2 439,7	44 206,6
<i>Du 01/01/2017</i>	6 320,9	16 992,7	10 598,8	1 938,1	3 887,1	2 029,4	2 439,7	44 206,6
Acquisitions	679,0	195,7	477,7	1 277,3	275,9	70,6	90,6	3 066,8
Cessions	-	-	-	-	-	-	- 53,9	- 53,9
<i>Au 31/12/2017</i>	7 000,0	17 188,3	11 076,5	3 215,4	4 163,0	2 100,0	2 476,4	47 219,6
DEPRECIATION CUMULEES								
<i>Du 01/01/2016</i>	-	3 175,6	7 493,8	-	3 149,9	981,1	1 565,7	16 366,1
Dotation de la période	-	616,5	1 205,2	-	261,3	147,8	306,9	2 537,8
Reprises des amortissements sur cessions	-	- 58,6	-	-	-	-	- 117,8	- 176,3
<i>Au 31/12/2016</i>	-	3 733,6	8 699,0	-	3 411,2	1 128,9	1 754,9	18 727,6
<i>Du 01/01/2017</i>	-	3 733,6	8 699,0	-	3 411,2	1 128,9	1 754,9	18 727,6
Dotation de la période	-	715,1	764,9	-	206,0	151,6	253,2	2 090,9
Reprise sur moins-values de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-
Reprises des amortissements sur cessions	-	-	-	-	-	-	- 45,9	- 45,9
<i>Au 31/12/2017</i>	-	4 448,7	9 463,9	-	3 617,2	1 280,5	1 962,2	20 772,6
VALEURS NETTES								
<i>Au 31/12/2017</i>	7 000,0	12 739,6	1 612,5	3 215,4	545,8	819,5	514,2	26 447,0
<i>Au 31/12/2016</i>	6 320,9	13 259,1	1 899,8	1 938,1	475,9	900,5	684,8	25 479,0

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chiffres en millions BIF)

VALEUR	
<i>Du 1er Janvier 2016</i>	1 304,9
Acquisitions	20,0
Cessions	-
<i>Au 31 Décembre 2016</i>	1 324,8
<i>Du 1er Janvier 2017</i>	1 324,8
Acquisitions	98,3
Cessions	-
<i>Au 31 Décembre 2017</i>	1 423,1
DEPRECIATION CUMULEES	
<i>Du 1er Janvier 2016</i>	
Amortissements Cumulés	510,2
Dotation de la période	122,3
Reprises des amortissements sur cessions	-
<i>Au 31 décembre 2016</i>	632,5

Du 1er Janvier 2017

Amortissements Cumulés	632,5
Dotation de la période	126,8
Reprises des amortissements sur cessions	-
Au 31 Décembre 2017	759,4

VALEURS NETTES

Au 31 Décembre 2017	663,8
Au 31 Décembre 2016	692,3

Il n'y a pas d'impôt différé calculé dans les états financiers de la Banque car les amortissements comptables appliqués ne diffèrent pas significativement des taux appliqués par l'administration fiscale.

NOTE 7 : DETTES AVEC LES BANQUES ET ASSIMILEES*(chiffres en millions BIF)*

	31/12/2017	31/12/2016
Comptes ordinaires des banques au Burundi	15,1	3,7
Comptes ordinaires des établissements financiers au Burundi	1 456,8	1 487,2
Comptes ordinaires des institutions de Microfinance au Burundi	3 111,8	3 364,7
Emprunts de trésorerie à terme	1 250,7	-
Total Dettes avec les banques et assimilées	5 834,3	4 855,6

Les dettes avec les banques et assimilées ont connu une augmentation de 978,7 millions BIF, soit une hausse de 20%.

NOTE 8 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE*(chiffres en millions BIF)***8.1 Comptes à vue et comptes créditeurs de la clientèle**

	31/12/2017	31/12/2016
Comptes à vue	221 377,6	172 326,1
Autres comptes à vue de la clientèle	643,4	925,8
Comptes d'épargne	43 636,2	38 848,2
Dépôts et comptes à terme	32 607,4	36 222,2
Dépôts de garantie reçus de la clientèle	9 309,9	4 441,8
Sous-total:	307 574,5	252 764,0

8.2 Valeurs à payer (clientèle)

Valeurs à payer	1 009,5	3 495,9
Chambre de compensation	392,7	807,2
Sous-total:	1 402,2	4 303,2

Total Dettes envers la clientèle

308 976,7	257 067,1
------------------	------------------

La rubrique des « Dettes envers la clientèle » enregistre une nette augmentation d'un montant de 51 909,6 millions BIF, soit une hausse de 20%. Cette hausse s'explique largement par une augmentation significative des comptes à vue de la clientèle. En effet, ce compte enregistre une hausse de 49 051,6 millions BIF à lui seul.

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS (chiffres en millions BIF)**9.1 Dettes représentées par un titre**

Bons de caisse	410,0	-
Sous-total:	410,0	-

9.2 Crédoeurs divers

Sommes dues à l'état	399,7	686,6
Sommes dues aux organismes de prévoyance	257,8	54,9
Divers autres Crédoeurs	2 730,5	2 386,4
Sous-total:	3 388,1	3 127,8

9.3 Comptes de régularisation

Charges à payer et produits constatés d'avance	3 542,5	3 317,2
Comptes de liaison entre siège, succursales, et agences au Burundi	0,0	-
Autres comptes de régularisation	570,4	759,8
Sous-total:	4 112,9	4 077,0
Total Autres passifs	7 910,9	8 554,8

La rubrique des « Autres Passifs » est passée de 8 554, 8 millions BIF au 31/12/2016 à 7 910,9 millions BIF au 31/12/2017, soit une légère diminution de 8%.

NOTE 10 : PROVISIONS (chiffres en millions BIF)

10.1 Dettes représentées par un titre

	31/12/2017	31/12/2016
Agios réservés	305,3	-
Provisions pour créances saines et à surveiller	2 282,5	2 573,1
Sous-total:	2 587,8	2 573,1

10.2 Provisions pour risques et charges (hors risque de crédit)

Provisions pour litiges et autres risques et charges (hors risque de crédit)	3 095,6	3 800,5
Sous-total:	3 095,6	3 800,5

Total Provisions

5 683,3	6 373,6
----------------	----------------

La rubrique des provisions a connu une baisse de 11% suite à la diminution sensible des provisions pour litiges et autres risques et charges (hors risque de crédit).

NOTE 11 : CAPITAUX PROPRES (chiffres en millions BIF)

11.1 Capital

Capital	15 500,0	15 500,0
Sous-total:	15 500,0	15 500,0

11.2 Réserves

Réserve légale	5 745,0	5 017,0
Diverses autres réserves	12 964,0	10 344,0
Résultat en attente d'affectation ou report à nouveau (crédeur ou débiteur en -)	4,7	2,6
Résultat de l'exercice	10 105,4	7 280,1
Gains sur actifs disponible à la vente	8 467,7	7 289,6
Sous-total:	37 286,8	29 933,3

Total Capital

52 786,8	45 433,3
-----------------	-----------------

La rubrique des capitaux propres est passée de 52 786,8 millions BIF au 31/12/2016 à 45 433,3 millions BIF au 31/12/2017, soit une hausse de 16%. Cette hausse est liée essentiellement à l'augmentation de la réserve légale et des diverses autres réserves.

NOTE 12 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES (chiffres en millions BIF)

12.1 Produits sur les opérations avec les banques et assimilées

	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts sur comptes ordinaires des banques et assimilées	43,9	28,5
Intérêts sur valeurs reçues en pension, prêts & autres comptes débiteurs	-	35,5
Intérêts sur titres de créances émis par les banques et assimi-lées	5 929,1	5 009,8
Sous-total:	5 972,9	5 073,7

12.2 Produits sur opérations avec la clientèle		
Intérêts sur comptes débiteurs de la clientèle	6 965,9	6 652,8
Intérêts sur crédits de trésorerie	168,4	258,9
Intérêts sur crédits à l'équipement	4 239,8	6 214,6
Intérêts sur crédits à la consommation	7 567,0	5 792,5
Intérêts sur crédits immobiliers	1 347,9	1 328,0
Commissions sur engagements de financement et de garantie	1 929,3	1 974,2
Sous-total:	22 218,3	22 221,0
12.3 Produits sur opérations sur instruments financiers		
Gains sur actifs financiers disponibles à la vente	9,0	-
Produits sur opérations de change	4 192,2	4 407,6
Sous-total:	4 201,2	4 407,6
Total Intérêts et produits assimilés	32 392,4	31 702,3

Les intérêts et produits assimilés enregistrent une légère hausse de 690,1 millions BIF, soit 2% ; liée essentiellement à l'augmentation des intérêts sur bons et obligations du trésor.

NOTE 13 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES
(chiffres en millions BIF)

	31/12/2017	31/12/2016
13.1 Charges sur opérations avec les banques et assimilées		
Intérêts sur comptes ordinaires de la Banque de la République du Burundi	1,3	1,3
Intérêts sur comptes ordinaires des banques et assimilées	25,5	4,4
Sous-total:	26,8	5,7
13.2 Produits sur opérations avec la clientèle		
Intérêts sur comptes créditeurs de la clientèle	216,0	319,3
Intérêts sur comptes d'épargne	2 308,8	2 365,2
Intérêts sur dépôts à terme	2 081,9	3 445,0
Charges sur dettes représentées par un titre	18,0	31,4
Sous-total:	4 624,7	6 160,9
13.3 Charges sur opérations sur instruments financiers		
Charges sur opérations de change	9,6	295,4
Sous-total:	9,6	295,4
Total Intérêts et charges assimilés	4 661,0	6 461,9

La rubrique des intérêts et charges assimilés est passée de 6 461,9 millions BIF au 31/12/2016 à 4 661,0 millions BIF au 31/12/2017, en diminuant de 1 800,9 millions BIF soit 28%. Les charges sur opérations à la clientèle ont diminué de 1 536,1 millions BIF, ce qui explique la diminution constatée pour les intérêts et charges assimilés.

NOTE 15 : PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES
(chiffres en millions BIF)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits sur immeubles de placement	116,3	79,6
Reprises de provisions pour risques et charges (hors risque de crédit)	191,2	-
Divers autres produits accessoires	20,3	1 487,7
Total Produits des autres activités	327,8	1 567,3

La rubrique des « Produits des autres activités » a connu une baisse considérable due à la diminution du compte « Divers autres produits accessoires ». En effet, cette rubrique enregistre une diminution à hauteur de 1 239,6 millions BIF, soit 79%.

NOTE 16 : REPRISE PROVISIONS (chiffres en millions BIF)	31/12/2017	31/12/2016
Reprises de dépréciations des créances	1 309,8	37 444,5
Récupérations sur créances amorties	2 390,7	6,7
Total Reprise provisions	3 700,5	37 451,2

La rubrique des « reprise provisions » a connu une baisse considérable due à la diminution du compte « Reprises de dépréciations des créances ». En effet, cette rubrique enregistre une diminution à hauteur de 33 750,7 millions BIF, soit 90% dû à la radiation des créances de plus de 24 mois au cours de l'exercice 2016.

NOTE 17 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (chiffres en millions BIF)	31/12/2017	31/12/2016
Charges générales d'exploitation		
Charges de personnel	10 839,3	9 355,9
Impôts et taxes	15,8	5,4
Charges liées aux locaux	2 668,3	2 379,0
Honoraires et prestations externes	389,9	965,2
Autres charges externes	4 160,2	4 063,1
Autres charges d'exploitation	46,3	53,0
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 217,7	2 660,1
Sous-total	20 337,5	19 481,7
Total Charges générales d'exploitation	20 337,5	20 001,7

La rubrique des Charges générales d'exploitation est passée de 20 001,7 millions BIF à 20 525,2 millions BIF au 31 Décembre 2017, soit une hausse de 2%.

NOTE 18 : COUT DU RISQUE (chiffres en millions BIF)	31/12/2017	31/12/2016
Dotations pour dépréciations des créances	3 883,9	5 902,1
Pertes sur créances irrécupérables	230,0	33 855,5
Total Coût du risque	4 113,9	39 757,6

La rubrique concernant le cout du risque comprend les dotations pour dépréciations des créances et les pertes sur créances irrécupérables. Elle enregistre une baisse de 35 643,7 millions BIF, soit 90%. Cette variation est liée essentiellement à la radiation de toutes les créances compromises au 31/12/2016.

NOTE 19 : COMMENTAIRES SUR LA QUALITE DES ACTIFS

En analysant la structure des actifs de la BCB au 31/12/2017, nous remarquons que sur un total de bilan de 383 927,0 millions BIF, les crédits s'élèvent à 129 852,1 millions BIF (soit 33,82%).

Les créances impayées sont passées de 5 451,9 millions BIF au 31/12/2016 à 9 037,9 millions BIF au 31/12/2017 et les provisions pour créances impayées sont passées de 4 892,1 millions BIF au 31/12/2016 à 8 803,7 millions BIF au 31/12/2017. Cette variation est liée essentiellement à la radiation de toutes les créances compromises au 31/12/2016.

Les opérations de trésorerie (Caisses et équivalents de trésorerie) s'élèvent à 120 732,4 millions BIF (soit 31,45%), les immobilisations s'élèvent à 27 110,8 millions BIF (soit 7,06%) et les autres actifs représentent 16 676,8 millions BIF (soit 4,34%) et les titres de participation s'élèvent à 1 679 524,0 millions BIF (soit 0,44%). Ces titres ont connues variation positive par rapport au 31/12/2016 suite une augmentation du capital de la BNDE par l'incorporation des réserves.

NOTE 20 : COMMENTAIRES SUR LES GARANTIES AFFERENTES AUX ENGAGEMENTS

Les crédits sont couverts par des garanties suffisantes. Ces garanties sont essentiellement constituées des hypothèques mais aussi des gages sur fonds de commerce, des cautions solidaires des actionnaires (cas des sociétés) ou des conjoints (cas de personnes physiques) et des nantissements des dépôts. Les hypothèques sont généralement couvertes par des polices d'assurance.

NOTE 21 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le conseil d'Administration est conscient qu'il n'y a pas des événements, favorables ou défavorables, qui se sont produits entre la date de clôture et la date de l'autorisation de publication des états financiers qui peuvent avoir l'impact sur les états financiers.

NOTE 22 : CONTINUTE D'EXPLOITATION DE LA BANQUE

Les États financiers ont été établis sur la base des principes comptables applicables à une entreprise en continuité d'exploitation. Cette base suppose que les fonds seront disponibles pour financer des opérations futures et que la réalisation des biens et le règlement des dettes, des obligations et des engagements aura lieu dans le cours normal des affaires.

II. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (chiffres en millions BIF)

	Capital	Réserve légale	Autres Réserves	Gains latents	Résultats cumulés	Total
Au 1er Janvier 2015	13 000,0	4 298,0	8 532,0	7 549,1	2 015,6	35 394,7
Affectation du résultat 2014		201,0	1 814,6		-2 015,6	
Résultat net de l'exercice					5 187,0	5 187,0
Gains latents sur actifs disponibles à la vente				-264,3		-264,3
Impôt différé sur les Autres éléments du résul- tat global						
Au 31 décembre 2016	13 000,0	4 499,0	10 346,6	7 284,8	5 187,0	40 317,3
Au 1er Janvier 2016	13 000,0	4 499,0	10 346,6	7 284,8	5 187,0	40 317,3
Affectation du résultat 2015	2 500,0	518,0	-0,0		-3 018,0	
Dividendes et tantièmes					-2 169,0	-2 169,0
Résultat net de l'exercice					7 280,1	7 280,1
Gains latents sur actifs disponibles à la vente				4,8		4,8
Impôt différé sur les Autres éléments du résul- tat global						
Au 31 décembre 2016	15 500,0	5 017,0	10 346,6	7 289,6	7 280,1	45 433,3
Au 1er Janvier 2017	15 500,0	5 017,0	10 344,0	7 289,6	7 280,1	45 430,7
Report à nouveau antérieur					2,6	2,6
Affectation du résultat 2016		728,0	2 620,0		-3 348,0	
Dividendes et tantièmes					-3 930,0	-3 930,0
Résultat net de l'exercice					10 105,4	10 105,4
Report à nouveau						
Gain latents sur actifs disponibles à la vente				1 178,1		1 178,1
Impôt différé sur les Autres éléments du résul- tat global						
Au 31 décembre 2017	15 500,0	5 745,0	12 964,0	8 467,7	10 110,1	52 786,8

III. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2017

(chiffres en millions BIF)

	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		
Résultat avant impôt	13 094,2	9 469,1
Ajustement	-	-
Variation en capitaux propres et réserves autres que bénéfice de l'exercice		4,8
Dotations aux amortissements	2 217,7	2 479,7
Variation des dépréciations et provisions	-690,3	1 151,3
Autres variations	52,7	-106,3
Gain sur cession de biens et équipements	-253,3	
Variation impôt différé		-1 188,2
	14 421,0	11 810,4
Variation des crédits à la clientèle	-15 822,2	13 768,5
Variation des autres actifs	-15 781,3	9 996,9
Variation des dépôts de la clientèle	51 909,6	-4 157,0
Variation des Dettes avec les banques et assimilées	978,7	-992,7
Variation des autres passifs	-643,9	-1 725,7
Flux de variation nette des actifs et passifs d'exploitation	20 640,8	16 890,1
Impôt sur les bénéfices payés		-
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles	35 061,9	28 700,5
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Variation Actifs financier	49,9	-18 255,2
Gains sur actifs disponibles à la vente	-1 178,1	
Variation passifs financier		-861,0
Acquisition d'immobilisations corporelles	-967,9	-2 855,1
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-20,0
Cession d'immobilisation		927,0
Flux de trésorerie des activités d'investissement	-2 096,2	-21 064,2
Flux de trésorerie des activités de financement		
Distribution des dividendes et tantièmes	-3 930,0	-2 169,0
Augmentation des réserves	-3 348,0	
Flux de trésorerie des activités de financement	-7 278,0	-2 169,0
Augm./dimin. nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	25 687,7	5 467,3
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'année	95 044,7	89 577,5
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin de l'année	120 732,4	95 044,7

Siège / Head Office

Mairie de Bujumbura – 5, Boulevard Patrice Emery Lumumba – BP 300 – Bujumbura – BURUNDI
Tél.: (257) 22 20 11 11 – Swift : BCRBBIBI – @ : <info@bcb.bi> – www.bcb.bi

Centre d’Affaires / Business Centre

Siège Social – 1^{er} étage – Mairie de Bujumbura – 5, Boulevard Patrice Emery Lumumba – BP 300 – Bujumbura - BURUNDI
Tél.: (257) 22 20 11 73 – @ : <info@bcb.bi>

Agences et Guichets de Bujumbura / Bujumbura Branches and Counters

AGENCE DU SIEGE

Mairie de Bujumbura
5, Boulevard Patrice Lumumba
BP 300 – Bujumbura
Tél.: (257) 22 20 11 11

AMITIÉ

Avenue de l’Amitié – Bujumbura
Tél.: (257) 22 20 11 09

BUYENZI

Avenue de la Santé – Bujumbura
Tél.: (257) 22 20 11 55

CENTENAIRE

Boulevard de l’Uprona – Bujumbura
Tél.: (257) 22 20 11 51

KIGOBE

Boulevard du 28 Novembre – Bujumbura
Tél.: (257) 22 20 11 77

KINANIRA

Boulevard Mwezi Gisabo – Bujumbura
Tél.: (257) 22 20 11 57

ORÉE DU GOLF

Boulevard du 1^{er} Novembre – Bujumbura
Tél.: (257) 22 20 11 12

PLACE DE L'INDÉPENDANCE

Place de l'Indépendance – Bujumbura
Tél.: (257) 22 20 11 44

GUICHET DU PORT DE BUJUMBURA¹

Boulevard du Port – Bujumbura
Tél.: (257) 22 24 35 11

GUICHET DE LA BRARUDI¹

Boulevard du 1^{er} Novembre – Bujumbura
Tél.: (257) 22 24 67 25

GUICHET SEP¹

Boulevard du 1^{er} Novembre – Bujumbura
Tél.: (257) 22 20 11 69

GUICHET PNUD¹

Avenue des Patriotes
Tél.: (257) 22 20 11 81

GUICHET UNICEF¹

Avenue Gitega
Kabondo Ouest

GUICHET DE LA CHAUSSÉE

P.L. RWAGASORE²

Chaussée P.L. Rwagasore – Bujumbura
Tél.: (257) 22 20 11 04

¹ Rattachés à l’Agence du Siège

² Rattaché à l’Agence de l’Amitié

Agences et Guichets des Provinces / Branches and Counters in Provinces

GITEGA

Province de Gitega – Avenue du Triomphe
BP 158 – Gitega
Tél.: (257) 22 40 22 71 / 36 88

KARUSI

Province de Karusi – Karusi
Tél.: (257) 22 40 81 75 / 81 47

KAYANZA

Province de Kayanza – Route Nationale 1
BP 4 – Kayanza
Tél.: (257) 22 30 55 95 / 57 68

KIRUNDO

Province de Kirundo – Place du Marché
BP 39 – Kirundo
Tél.: (257) 22 30 46 64 / 46 65

MAKAMBA

Province de Makamba – Makamba
Tél.: (257) 22 50 82 47 / 82 48

MUYINGA

Province de Muyinga – Route Nationale 6
BP 44 – Muyinga
Tél.: (257) 22 30 67 14

NGOZI

Province de Ngozi – Route Nationale 6
BP 43 – Ngozi
Tél.: (257) 22 30 21 12 / 20 20

NYANZA-LAC

Province de Makamba – Route Nationale 3
Nyanza-Lac
Tél.: (257) 22 50 60 95 / 60 96

RUGOMBO

Province de Cibitoke – Route Nationale 5
Rugombo
Tél.: (257) 22 20 11 60

RUMONGE

Province de Bururi – Route Nationale 3
BP 19 – Rumonge
Tél.: (257) 22 50 43 15

RUTANA

Province de Rutana – Rutana
Tél.: (257) 22 50 51 78 / 51 80

RUYIGI

Province de Ruyigi – Ruyigi
(257) 22 40 60 78 / 60 76

GUICHET DE GIHOFI³

Province de Rutana – Route Nationale 8 – Gihofi
Tél.: (257) 22 50 70 15

³ Rattaché à l’Agence de Rutana